

NEXITY

Parcelles BK 12 à 16, BK 25 et BK 26

**17-23, quai de la Gironde
6-24, avenue Corentin Cariou
PARIS XIX (75)**

**DIAGNOSTIC DE ZONE HUMIDE
AU TITRE DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT**

Construction d'un ensemble immobilier

1229 – 75 – ZH - 2054

Mai 2023

CODE DE L'ENVIRONNEMENT

Partie réglementaire - Livre II : Milieux physiques - Titre Ier : Eau et milieux aquatiques et marins - Chapitre I : Régime général et gestion de la ressource - Section 3 : Zones soumises à des contraintes environnementales – Sous-section 7 : Zones humides

Article R211-108

I.-Les critères à retenir pour la définition des zones humides mentionnées au 1° du I de l'article L. 211-1 sont relatifs à la morphologie des sols liée à la présence prolongée d'eau d'origine naturelle et à la présence éventuelle de plantes hygrophiles. Celles-ci sont définies à partir de listes établies par région biogéographique.

En l'absence de végétation hygrophile, la morphologie des sols suffit à définir une zone humide.

II.-La délimitation des zones humides est effectuée à l'aide des cotes de crue ou de niveau phréatique, ou des fréquences et amplitudes des marées, pertinentes au regard des critères relatifs à la morphologie des sols et à la végétation définis au I.

III.-Un arrêté des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture précise, en tant que de besoin, les modalités d'application du présent article et établit notamment les listes des types de sols et des plantes mentionnés au I.

IV.-Les dispositions du présent article ne sont pas applicables aux cours d'eau, plans d'eau et canaux, ainsi qu'aux infrastructures créées en vue du traitement des eaux usées ou des eaux pluviales.

Partie législative - Livre II : Milieux physiques - Titre Ier : Eau et milieux aquatiques et marins - Chapitre I : Régime général et gestion de la ressource

Article L211-1 - Modifié par LOI n°2020-105 du 10 février 2020 - art. 69 (V)

I.-Les dispositions des chapitres Ier à VII du présent titre ont pour objet une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau ; cette gestion prend en compte les adaptations nécessaires au changement climatique et vise à assurer :

1° La prévention des inondations et la préservation des écosystèmes aquatiques, des sites et des zones humides ; on entend par zone humide les terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire, ou dont la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année ;

2° La protection des eaux et la lutte contre toute pollution par déversements, écoulements, rejets, dépôts directs ou indirects de matières de toute nature et plus généralement par tout fait susceptible de provoquer ou d'accroître la dégradation des eaux en modifiant leurs caractéristiques physiques, chimiques, biologiques ou bactériologiques, qu'il s'agisse des eaux superficielles, souterraines ou des eaux de la mer dans la limite des eaux territoriales ;

3° La restauration de la qualité de ces eaux et leur régénération ;

4° Le développement, la mobilisation, la création et la protection de la ressource en eau ;

5° La valorisation de l'eau comme ressource économique et, en particulier, pour le développement de la production d'électricité d'origine renouvelable ainsi que la répartition de cette ressource ;

5° bis La promotion d'une politique active de stockage de l'eau pour un usage partagé de l'eau permettant de garantir l'irrigation, élément essentiel de la sécurité de la production agricole et du maintien de l'étiage des rivières, et de subvenir aux besoins des populations locales ;

6° La promotion d'une utilisation efficace, économe et durable de la ressource en eau, notamment par le développement de la réutilisation des eaux usées traitées et de l'utilisation des eaux de pluie en remplacement de l'eau potable ;

7° Le rétablissement de la continuité écologique au sein des bassins hydrographiques.

Un décret en Conseil d'Etat précise les critères retenus pour l'application du 1° et les modalités d'application du 6° du présent I aux activités, installations, ouvrages et travaux relevant des articles L. 214-3 et L. 511-2 dont la demande d'autorisation, la demande d'enregistrement ou la déclaration sont postérieures au 1er janvier 2021, ainsi qu'aux activités, installations, ouvrages et travaux existants.

II.-La gestion équilibrée doit permettre en priorité de satisfaire les exigences de la santé, de la salubrité publique, de la sécurité civile et de l'alimentation en eau potable de la population. Elle doit également permettre de satisfaire ou concilier, lors des différents usages, activités ou travaux, les exigences :

1° De la vie biologique du milieu récepteur, et spécialement de la faune piscicole et conchylicole ;

2° De la conservation et du libre écoulement des eaux et de la protection contre les inondations ;

3° De l'agriculture, des pêches et des cultures marines, de la pêche en eau douce, de l'industrie, de la production d'énergie, en particulier pour assurer la sécurité du système électrique, des transports, du tourisme, de la protection des sites, des loisirs et des sports nautiques ainsi que de toutes autres activités humaines légalement exercées.

III.-La gestion équilibrée de la ressource en eau ne fait pas obstacle à la préservation du patrimoine hydraulique, en particulier des moulins hydrauliques et de leurs dépendances, ouvrages aménagés pour l'utilisation de la force hydraulique des cours d'eau, des lacs et des mers, protégé soit au titre des monuments historiques, des abords ou des sites patrimoniaux remarquables en application du livre VI du code du patrimoine, soit en application de l'article L. 151-19 du code de l'urbanisme.

Article L211-1-1 - Créé par Loi n°2005-157 du 23 février 2005 - art. 127 JORF 24 février 2005

La préservation et la gestion durable des zones humides définies à l'article L. 211-1 sont d'intérêt général. Les politiques nationales, régionales et locales d'aménagement des territoires ruraux et l'attribution des aides publiques tiennent compte des difficultés particulières de conservation, d'exploitation et de gestion durable des zones humides et de leur contribution aux politiques de préservation de la diversité biologique, du paysage, de gestion des ressources en eau et de prévention des inondations notamment par une agriculture, un pastoralisme, une sylviculture, une chasse, une pêche et un tourisme adaptés. A cet effet, l'Etat et ses établissements publics, les régions, les départements, les communes et leurs groupements veillent, chacun dans son domaine de compétence, à la cohérence des diverses politiques publiques sur ces territoires. Pour l'application du X de l'article L. 212-1, l'Etat veille à la prise en compte de cette cohérence dans les schémas d'aménagement et de gestion des eaux.



Article L211-3 - Modifié par Ordonnance n°2017-80 du 26 janvier 2017 - art. 3

I. - En complément des règles générales mentionnées à l'article L. 211-2, des prescriptions nationales ou particulières à certaines parties du territoire sont fixées par décret en Conseil d'Etat afin d'assurer la protection des principes mentionnés à l'article L. 211-1.

II. - Ces décrets déterminent en particulier les conditions dans lesquelles l'autorité administrative peut :

1° Prendre des mesures de limitation ou de suspension provisoire des usages de l'eau, pour faire face à une menace ou aux conséquences d'accidents, de sécheresse, d'inondations ou à un risque de pénurie ;

2° Edicter, dans le respect de l'équilibre général des droits et obligations résultant de concessions de service public accordées par l'Etat, des prescriptions spéciales applicables aux installations, travaux et activités qui font usage de l'eau ou qui en modifient le niveau ou le mode d'écoulement et les conditions dans lesquelles peuvent être interdits ou réglementés tous forages, prises d'eau, barrages, travaux ou ouvrages de rejet, notamment dans les zones de sauvegarde de la ressource, déclarées d'utilité publique pour l'approvisionnement actuel ou futur en eau potable ;

3° Fixer les dispositions particulières applicables aux sources et gisements d'eaux minérales naturelles et à leur protection ;

4° A l'intérieur des zones humides définies à l'article L. 211-1 :

a) Délimiter des zones dites " zones humides d'intérêt environnemental particulier " dont le maintien ou la restauration présente un intérêt pour la gestion intégrée du bassin versant, ou une valeur touristique, écologique, paysagère ou cynégétique particulière ;

b) Etablir, dans les conditions prévues à l'article L. 114-1 du code rural et de la pêche maritime, un programme d'actions visant à restaurer, préserver, gérer et mettre en valeur de façon durable les zones définies au a du présent article ;

5° Délimiter, afin d'y établir un programme d'actions dans les conditions prévues au 4° du présent article :

a) Des zones où il est nécessaire d'assurer la protection quantitative et qualitative des aires d'alimentation des captages d'eau potable d'une importance particulière pour l'approvisionnement actuel ou futur, le cas échéant après qu'elles ont été identifiées dans le plan d'aménagement et de gestion durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques prévu au I de l'article L. 212-5-1. Le programme d'actions peut prévoir l'interdiction de l'usage de substances dangereuses pour la santé ou l'environnement sur ces zones ;

b) Les bassins versants identifiés par le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux comme connaissant, sur les plages, d'importantes marées vertes de nature à compromettre la réalisation des objectifs de bon état prévus à l'article L. 212-1 en ce qui concerne les eaux côtières et de transition qu'ils alimentent, telles que définies par la directive 2000/60/ CE du Parlement européen et du Conseil, du 23 octobre 2000, établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau ;

c) Des zones dans lesquelles l'érosion diffuse des sols agricoles est de nature à compromettre la réalisation des objectifs de bon état ou, le cas échéant, de bon potentiel prévus par l'article L. 212-1 ;

6° Délimiter des périmètres à l'intérieur desquels les autorisations de prélèvement d'eau pour l'irrigation sont délivrées à un organisme unique pour le compte de l'ensemble des préleveurs irrigants. Dans les zones de répartition des eaux, l'autorité administrative peut constituer d'office cet organisme. L'organisme unique peut faire participer les préleveurs irrigants dans son périmètre et, le cas échéant, d'autres contributeurs volontaires aux dépenses liées à cette mission. Les critères et les modalités générales de mise en œuvre de cette participation sont fixés par décret en Conseil d'Etat ;

7° Dans le cas d'une atteinte à la qualité des eaux conduisant ou pouvant conduire au non-respect des normes de potabilité, délimiter tout ou partie de certaines des aires d'alimentation de captages d'eau potable visées au 5°, pour y limiter, dans un délai de trois ans, l'usage agricole des terres à une implantation de prairies permanentes extensives ou de cultures ligneuses sans intrants ou, à défaut, y soumettre le maintien d'autres cultures au respect de conditions limitant ou interdisant l'utilisation d'intrants de synthèse et établir à cette fin, dans les conditions prévues à l'article L. 114-1 du code rural et de la pêche maritime, un plan d'action comportant, sous réserve du respect de la législation européenne, des mesures de compensation ;

8° Délimiter des bassins connaissant d'importantes marées vertes sur les plages, tels que définis par le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux et qui sont dès lors de nature à compromettre la réalisation des objectifs de bon état des masses d'eau, et y rendre obligatoire une déclaration annuelle des quantités d'azote de toutes origines épandues ou cédées ainsi que des lieux d'épandage. Cette obligation vise tout utilisateur ou producteur d'azote, d'origine organique ou minérale, et notamment les exploitants agricoles exerçant les activités mentionnées à l'article L. 311-1 du code rural et de la pêche maritime, les gestionnaires publics et privés d'équipements de traitement d'effluents et de déchets, les utilisateurs d'engrais ou d'amendements azotés dans le cadre de services publics gérés dans les conditions prévues aux articles L. 1411-1 et suivants, L. 1412-1 et suivants et L. 1415-1 et suivants du code général des collectivités territoriales ;

9° Fixer les dispositions particulières applicables à la protection des ressources conchylicoles et piscicoles. Ces dispositions peuvent prévoir une surveillance renforcée de la qualité physique, chimique, biologique, bactériologique et microbiologique des eaux, ainsi que toute mesure de lutte contre les pollutions.

III. - Dans les parties des zones vulnérables atteintes par la pollution, délimitées en application du I ou du 8° du II, dans lesquelles a été mis en place un dispositif de surveillance annuelle de l'azote épandu, l'autorité administrative peut imposer :

1° Aux personnes qui détiennent ou commercialisent à titre professionnel des matières fertilisantes azotées dans cette zone, y compris aux transporteurs de ces matières et aux prestataires de services d'épandage, une déclaration annuelle relative aux quantités d'azote qu'elles ont traitées, reçues, livrées, cédées à titre gratuit ou onéreux dans la zone, ou qu'elles ont cédées ou livrées à partir de cette zone ;

2° A toute autre personne qui expédie ou livre dans cette zone des matières fertilisantes azotées en vue d'un usage agricole, une déclaration annuelle relative aux quantités d'azote qu'elle y a expédiées ou livrées.

IV. - Un décret en Conseil d'Etat détermine :

1° Les règles destinées à assurer la sécurité des ouvrages hydrauliques autres que les ouvrages concédés en application du titre II du livre V du code de l'énergie. Ces règles portent sur les modalités de surveillance des ouvrages par le propriétaire ou l'exploitant et peuvent prévoir, pour certains ouvrages, l'intervention, aux frais du propriétaire ou de l'exploitant, d'organismes agréés ;

2° Les modalités selon lesquelles l'autorité administrative procède à l'agrément des organismes et assure le contrôle du respect des règles visées au 1° ;

3° Les conditions dans lesquelles l'autorité administrative peut demander au propriétaire ou à l'exploitant d'un ouvrage visé à l'article L. 214-2 du présent code ou soumis au titre Ier du livre V du code de l'énergie la présentation d'une étude de dangers qui expose les risques que présente l'ouvrage pour la sécurité publique, directement ou indirectement en cas d'accident, que la cause soit interne ou externe à l'ouvrage. Cette étude prend en compte la probabilité d'occurrence, la cinétique et la gravité des accidents potentiels selon une méthodologie qu'elle explicite. Elle définit et justifie les mesures propres à réduire la probabilité et les effets de ces accidents.

NOTA :

Conformément à l'article 15 de l'ordonnance n° 2017-80 du 26 janvier 2017, ces dispositions entrent en vigueur le 1er mars 2017 sous réserve des dispositions citées audit article.

Article L211-7 - Modifié par LOI n°2022-217 du 21 février 2022 - art. 33

I.-Les collectivités territoriales et leurs groupements, tels qu'ils sont définis au deuxième alinéa de l'article L. 5111-1 du code général des collectivités territoriales, ainsi que les établissements publics territoriaux de bassin prévus à l'article L. 213-12 du présent code peuvent, sous réserve de la compétence attribuée aux communes par le I bis du présent article, mettre en œuvre les articles L. 151-36 à L. 151-40 du code rural et de la pêche maritime pour entreprendre l'étude, l'exécution et l'exploitation de tous travaux, actions, ouvrages ou installations présentant un caractère d'intérêt général ou d'urgence, dans le cadre du schéma d'aménagement et de gestion des eaux, s'il existe, et visant :

- 1° L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- 2° L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;
- 3° L'approvisionnement en eau ;
- 4° La maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols ;
- 5° La défense contre les inondations et contre la mer ;
- 6° La lutte contre la pollution ;
- 7° La protection et la conservation des eaux superficielles et souterraines ;
- 8° La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines ;
- 9° Les aménagements hydrauliques concourant à la sécurité civile ;
- 10° L'exploitation, l'entretien et l'aménagement d'ouvrages hydrauliques existants ;
- 11° La mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques ;
- 12° L'animation et la concertation dans les domaines de la prévention du risque d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique.

Les compétences visées aux alinéas précédents peuvent être exercées par l'établissement public Voies navigables de France sur le domaine dont la gestion lui a été confiée.

I bis.-Les communes sont compétentes en matière de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations. Cette compétence comprend les missions définies aux 1°, 2°, 5° et 8° du I. A cet effet, elles peuvent recourir à la procédure prévue au même I.

I ter.-Lorsque l'état des eaux de surface ou des eaux souterraines présente des enjeux sanitaires et environnementaux justifiant une gestion coordonnée des différents sous-bassins hydrographiques de la région, le conseil régional peut se voir attribuer tout ou partie des missions d'animation et de concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques mentionnées au 12° du I du présent article, par décret, à sa demande et après avis de la conférence territoriale de l'action publique mentionnée à l'article L. 1111-9-1 du code général des collectivités territoriales.

La région exerce ces attributions en coordination avec le comité de bassin, sans préjudice des compétences des autres collectivités, de leurs groupements et des syndicats mixtes, et sans préjudice des missions des personnes morales de droit public auxquelles la commission locale de l'eau a confié son secrétariat, ainsi que, le cas échéant, les études et les analyses nécessaires à l'élaboration du schéma d'aménagement et de gestion des eaux et au suivi de sa mise en œuvre.

I quater.-Par dérogation à la règle selon laquelle un syndicat mixte ouvert mentionné à l'article L. 5721-2 du code général des collectivités territoriales ne peut adhérer à un autre syndicat mixte ouvert, un tel syndicat exerçant l'une des missions mentionnées aux 1°, 2°, 5° et 8° du I du présent article peut, jusqu'au 31 décembre 2020, au titre de ces compétences et avec l'accord du préfet coordonnateur de bassin, adhérer à un autre syndicat mixte ouvert. A compter du 1er janvier 2021, cette possibilité est réservée aux établissements publics d'aménagement et de gestion de l'eau mentionnés au II de l'article L. 213-12 du présent code et aux syndicats mixtes intégrant la qualité d'établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau en application du 2° du VII bis du même article L. 213-12, qui souhaitent adhérer à des établissements publics territoriaux de bassin mentionnés au I dudit article L. 213-12.

II.-L'étude, l'exécution et l'exploitation desdits travaux peuvent être concédées notamment à des sociétés d'économie mixte. Les concessionnaires sont fondés à percevoir le prix des participations prévues à l'article L. 151-36 du code rural et de la pêche maritime.

III.-Il est procédé à une seule enquête publique réalisée conformément au chapitre III du titre II du livre Ier du présent code au titre de l'article L. 151-37 du code rural et de la pêche maritime, de l'article L. 181-9 ou le cas échéant, des articles L. 214-1 à L. 214-6 du présent code et, s'il y a lieu, de la déclaration d'utilité publique.

IV.-Sous réserve des décisions de justice passées en force de chose jugée, les servitudes de libre passage des engins d'entretien dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux, instaurées en application du décret n° 59-96 du 7 janvier 1959 relatif aux servitudes de libre passage sur les berges des cours d'eau non navigables ni flottables sont validées et valent servitudes au sens de l'article L. 151-37-1 du code rural et de la pêche maritime.

V.-Les dispositions du présent article s'appliquent aux travaux, actions, ouvrages ou installations de l'Etat.

VI.-Un décret en Conseil d'Etat fixe les conditions d'application du présent article.

Version en vigueur au 23/11/2022

SOMMAIRE

CODE DE L'ENVIRONNEMENT	1
PRÉAMBULE	6
I. PRESENTATION DU SITE ET DU PROJET	8
1. COORDONNÉES DU DEMANDEUR ET AUTRES INTERVENANTS	9
2. PROJET ENVISAGÉ	10
3. DONNÉES D'ENTREE	14
3.2. <i>Remontée de nappe</i>	15
3.3. <i>SDAGE et SAGE</i>	15
3.4. <i>Contexte topographique</i>	16
3.5. <i>Contexte géologique</i>	18
3.6. <i>Contexte pédologique</i>	18
3.7. <i>Plan local d'urbanisme (PLU)</i>	19
3.8. <i>Plan de prévention des risques d'inondation (PPRI)</i>	20
II. INVESTIGATIONS DE TERRAIN	21
1. OCCUPATION ACTUELLE	22
1.1. <i>Parcelle BK 12</i>	23
1.2. <i>Parcelle BK 13</i>	23
1.3. <i>Parcelle BK 14</i>	23
1.4. <i>Parcelle BK 15</i>	24
1.5. <i>Parcelle BK 16</i>	24
1.6. <i>Parcelle BK 25</i>	25
1.7. <i>Parcelle BK 26</i>	25
2. EXAMEN DE LA VÉGÉTATION	26
3. GUIDE D'IDENTIFICATION ET DE DÉLIMITATION DES SOLS DES ZONES HUMIDES	26
4. DESCRIPTION DES TRAVAUX RÉALISÉS	27
5. OBSERVATIONS IN SITU	29
6. INTERPRETATION DES OBSERVATIONS	32
7. COMPATIBILITÉ AVEC LE SDAGE ET LE SAGE	32
CONCLUSION	33

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Localisation du XIXème arrondissement de Paris.....	10
Figure 2 : Localisation du site au sein du XIXème arrondissement de Paris (75).....	11
Figure 3 : Plan cadastral de la zone d'étude.....	12
Figure 4: Plan Projet – FAISA GENERALE du 13/04/2023.....	13
Figure 5 : Cartographie des enveloppes d'alerte des zones humides avérées et potentielles aux alentours du site d'étude.....	14
Figure 6 : Zones sensibles aux remontées de nappes.....	15
Figure 7 : Alentours du site d'étude.....	16
Figure 8 : Coupe topographie BB'.....	17
Figure 9 : Carte géologique de Paris (n°183).....	18
Figure 10 : Plan local d'urbanisme de Paris approuvé le 13 décembre 2022.....	19
Figure 11 : Plan de localisation des photographies.....	22
Figure 12 : Morphologie des sols correspondant à des zones humides.....	27
Figure 13 : Plan d'implantation des sondages.....	28



Figure 14 : Clé de détermination des sols de zone humide 29
Figure 15 : Coupes lithologiques des sondages – 1/2..... 30
Figure 16 : Coupes lithologiques des sondages – 2/2..... 31

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 : parcelles cadastrales 11

ANNEXES

Annexe 1 : Fiche de visite de site 4 pages
Annexe 2 : Fiche de description des sondages 18 pages
Annexe 3 : Photographies des sondages 18 pages

Date	Numéro	Version	Rédacteur	Relecteur	Approbateur
02/06/2023	1229-75-ZH-2054		L. NUNEZ TORRES	J. DONNAËS	M. LETOURNEUR

Ce rapport comporte 34 pages et 3 annexes.



PRÉAMBULE

Le présent dossier est réalisé pour le compte de la société NEXITY, sur un site sis 17-23, quai de la Gironde et 6-24, avenue Corentin Cariou à Paris (75019).

Au regard de la cartographie des enveloppes d'alerte de zones humides d'Île-de-France réalisée par la DRIEAT en 2021, le site se trouve au sein d'une zone humide de classe B, c'est-à-dire une zone pour laquelle les informations existantes laissent présager une forte probabilité de présence de zone humide. La présence de cette zone humide reste à vérifier et ses limites sont à préciser.

L'opération d'aménagement située sur la potentielle zone humide consiste en la construction d'un ensemble d'immeubles de logements collectifs avec des bâtiments sur pleine terre et d'autres reposant sur un niveau de sous-sol complet avec des espaces verts collectifs et/ou privatifs laissés en pleine terre.

Le terrain d'assiette a une superficie d'environ 6 906 m².

Il a été remis à l'équipe de LETOURNEUR-CONSEIL :

- Un document bilan présentant les surfaces et les plans programmatiques réalisé par le cabinet d'architectes PETITDIDIERPRIOUX le 20/01/2023 à l'échelle 1/1000 ;
- Un document de faisabilité générale réalisé par le cabinet d'architectes PETITDIDIERPRIOUX le 13/04/2023 à l'échelle 1/1000.

Aucun autre document n'a été remis à l'équipe de LETOURNEUR CONSEIL.

Le présent diagnostic est réalisé dans le but de déterminer si l'emprise du projet est située au droit d'une zone humide pour le critère sol.

I. PRESENTATION DU SITE ET DU PROJET



1. COORDONNÉES DU DEMANDEUR ET AUTRES INTERVENANTS

3.1. Désignation du demandeur

NEXITY
19, rue de Vienne
75801 PARIS CEDEX 8
Numéro de SIRET : 444 346 795 00057

3.2. Intervenants

Rédacteur du diagnostic Zone humide :

LETOURNEUR CONSEIL SARL
103 avenue Felix Faure
75015 PARIS
Tel : 01 78 16 45 10
Fax : 01 78 16 45 19
contact@letourneur-conseil.com

2. PROJET ENVISAGÉ

Le projet prévoit la construction d'un ensemble immobilier intégrant des bâtiments sur pleine terre et d'autres reposant sur un niveau de sous-sol partiel et intégrant des espaces verts laissés sur pleine terre. L'emprise de la zone d'étude est localisée aux 17-23, quai de la Gironde et 6-24, avenue Corentin Cariou dans le XIX^{ème} arrondissement de Paris (75).



Figure 1 : Localisation du XIX^{ème} arrondissement de Paris
Source fond de carte : site Internet Géoportail

Le site se trouve au Nord du 19^{ème} arrondissement de Paris. Il s'inscrit dans un environnement urbain mixte composé d'immeubles de logements collectifs, d'établissements publics et de commerces.



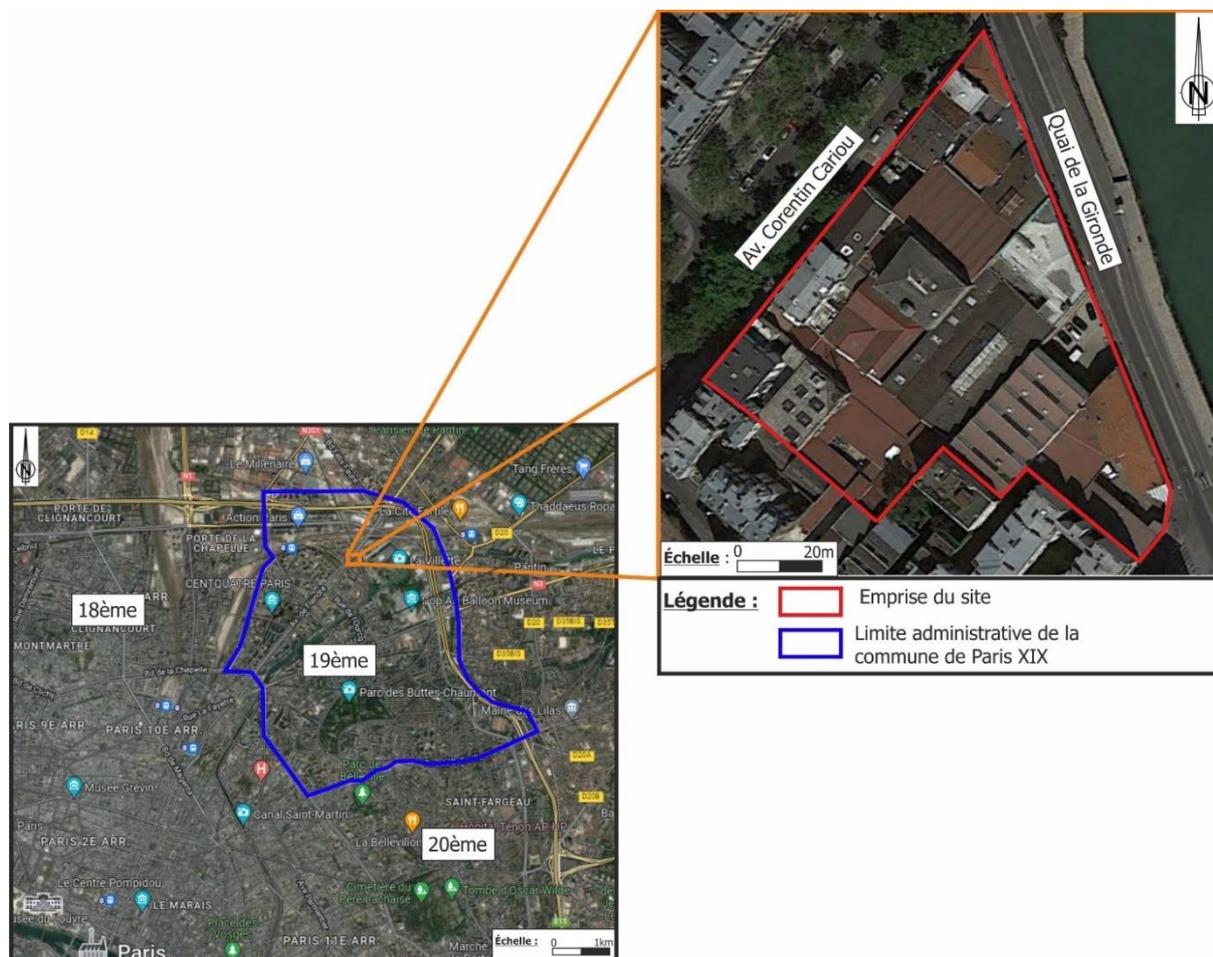


Figure 2 : Localisation du site au sein du XIXème arrondissement de Paris (75)
Source fond de carte : site Internet Géoportail

L'emprise du projet est répertoriée au cadastre de la ville sous la section E. Elle comprend les parcelles référencées dans le tableau ci-dessous :

Référence Parcelle	Surface (m ²)
BK 12	85
BK 13	1 295
BK 14	1 194
BK 15	1 219
BK 16	1 241
BK 25	871
BK 26	846
Total	6 906

Tableau 1 : parcelles cadastrales

Les coordonnées du centre du site en Lambert II étendu sont :

- X = 603 454 m ;
- Y = 2 432 976 m.



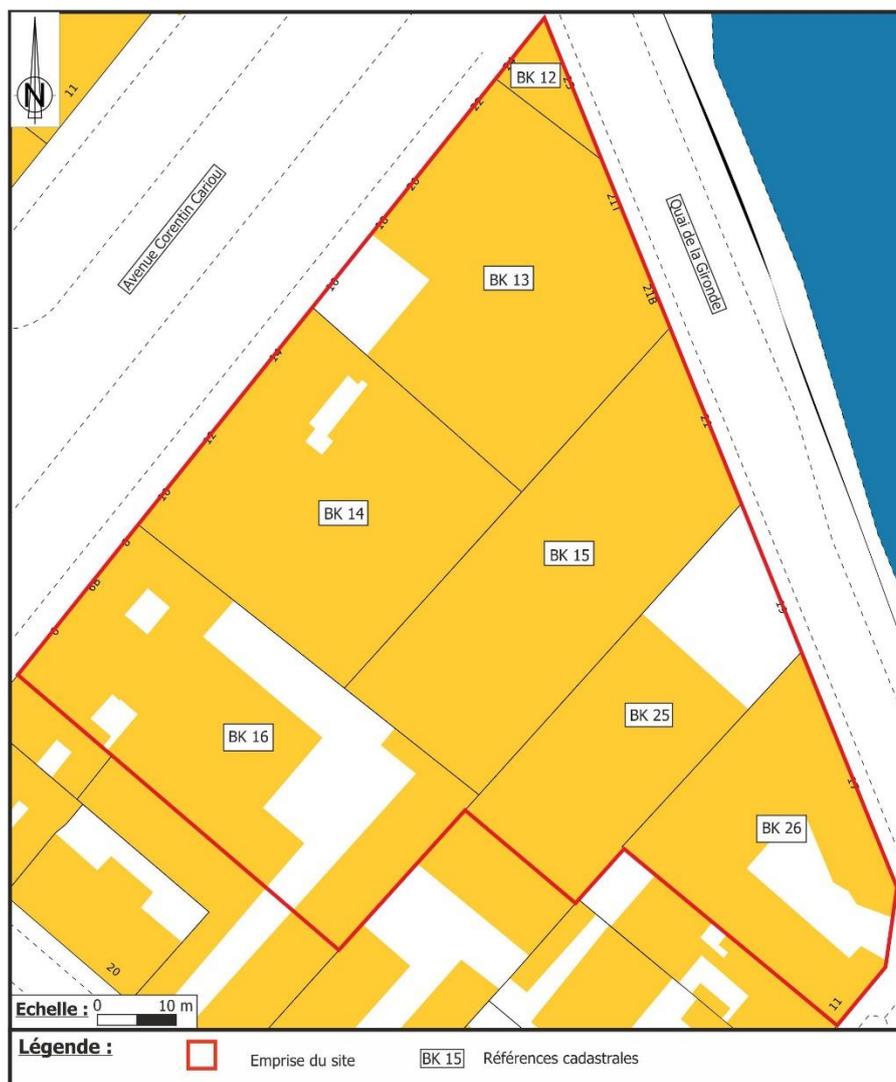


Figure 3 : Plan cadastral de la zone d'étude
Source fond de carte : site Internet cadastre.gouv.fr

La figure suivante présente le plan de masse du projet immobilier au droit du site.



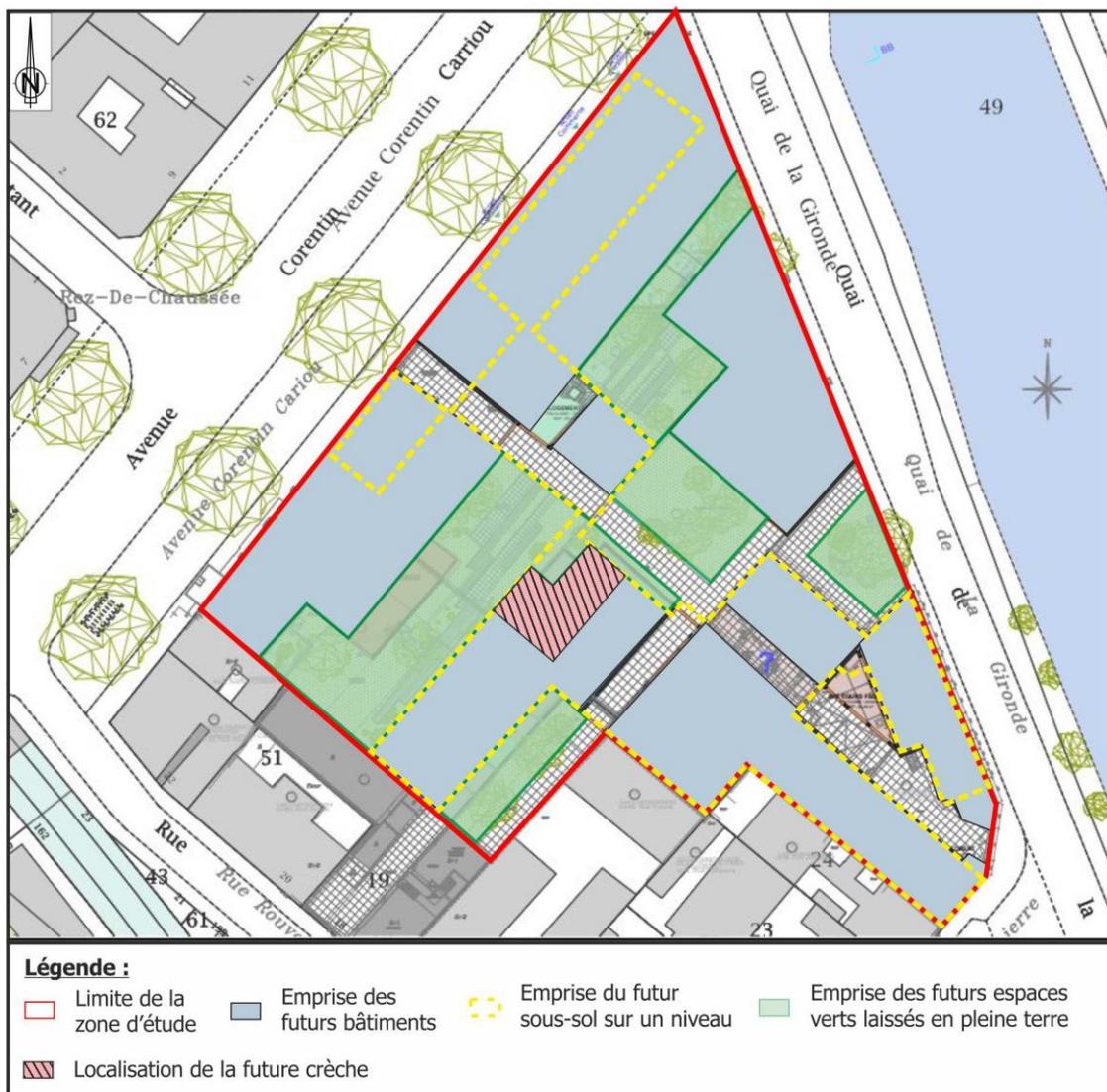


Figure 4: Plan Projet – FAISA GENERALE du 13/04/2023

Source fond de carte : Plans réalisés par le cabinet d'architectes PETITDIDIERPRIoux le 13/04/2023 à l'échelle 1/500

3. DONNÉES D'ENTREE

3.1. Zone humide

En Ile-de-France, les zones humides sont classées selon 4 niveaux d'alerte d'enveloppes zone humides, à savoir :

- **Classe A** : Zones humides avérées dont le caractère humide peut être vérifié et les limites à préciser :
 - Zones humides délimitées par des diagnostics de terrain selon un ou deux des critères ainsi que la méthodologie décrits dans l'arrêté du 24 juin 2008 ;
 - Zones humides identifiées selon les critères et la méthodologie de l'arrêté du 24 juin 2008, mais dont les limites n'ont pas été définies par des diagnostics de terrain (photo-interprétation) ;
 - Zones humides identifiées par des diagnostics de terrain, à l'aide de critères et/ou d'une méthodologie qui diffèrent de ceux de l'arrêté du 24 juin 2008.
- **Classe B** : Probabilité importante de zone humide, mais le caractère humide et les limites restent à vérifier et à préciser ;
- **Classe C** : Enveloppe en dehors des masques des deux classes précédentes, pour laquelle des informations sont manquantes ou des données indiquent une faible probabilité de présence de zone humide ;
- **Classe D** : Non humides : plan d'eau et réseau hydrographique.

D'après la carte des enveloppes de zones humides réalisée par la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports d'Ile-de-France (DRIEAT) consultée le 27 avril 2023, le site est localisé dans une zone humide de classe B. C'est-à-dire que sur site, il existe une probabilité importante de présence d'une zone humide dont les limites sont à préciser. La DRIEAT demande que soit réalisé un diagnostic zones humides conforme à l'arrêté du 24 juin 2008 sur toute l'emprise du projet et les alentours susceptibles d'être impactés par le projet, sauf si la classe B se trouve au niveau de surfaces imperméabilisées.

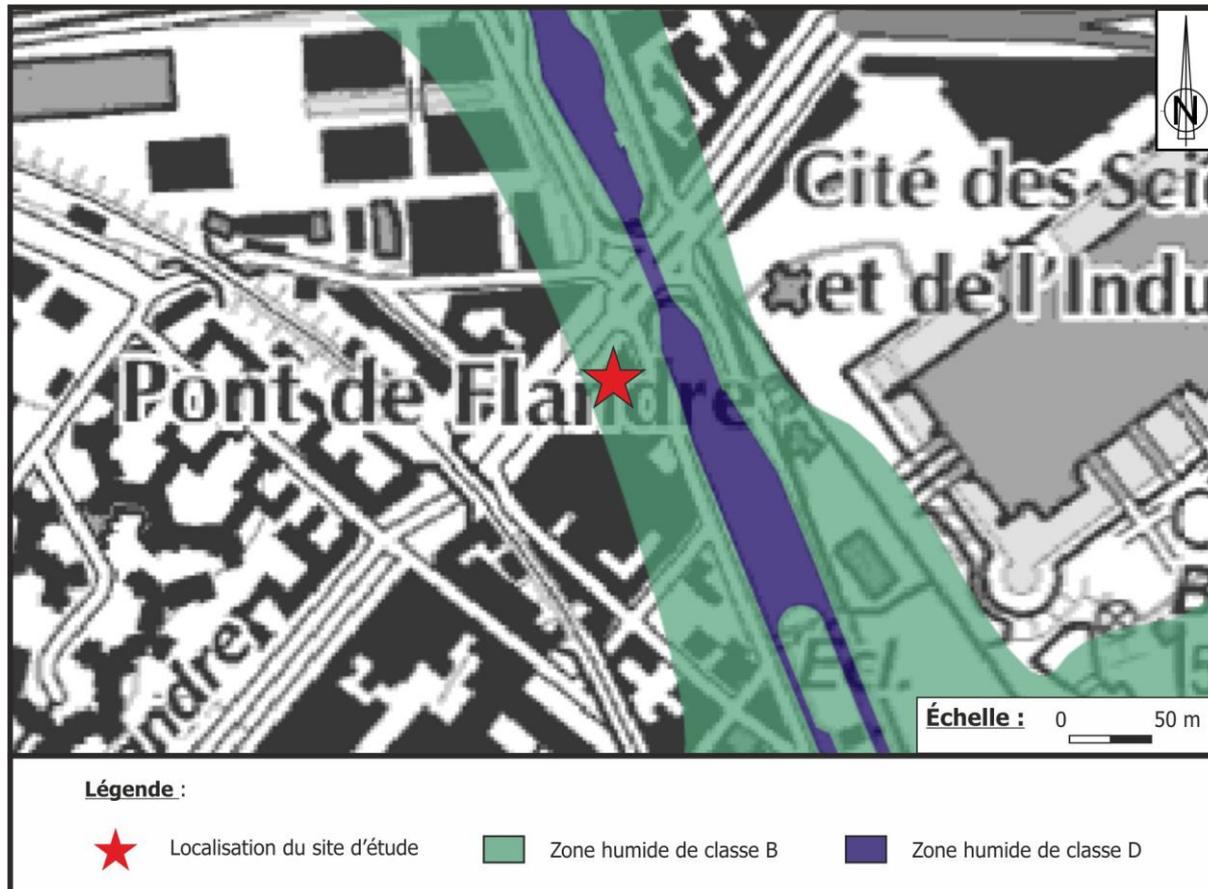


Figure 5 : Cartographie des enveloppes d'alerte des zones humides avérées et potentielles aux alentours du site d'étude

Source : http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/73/Zones_humides.map

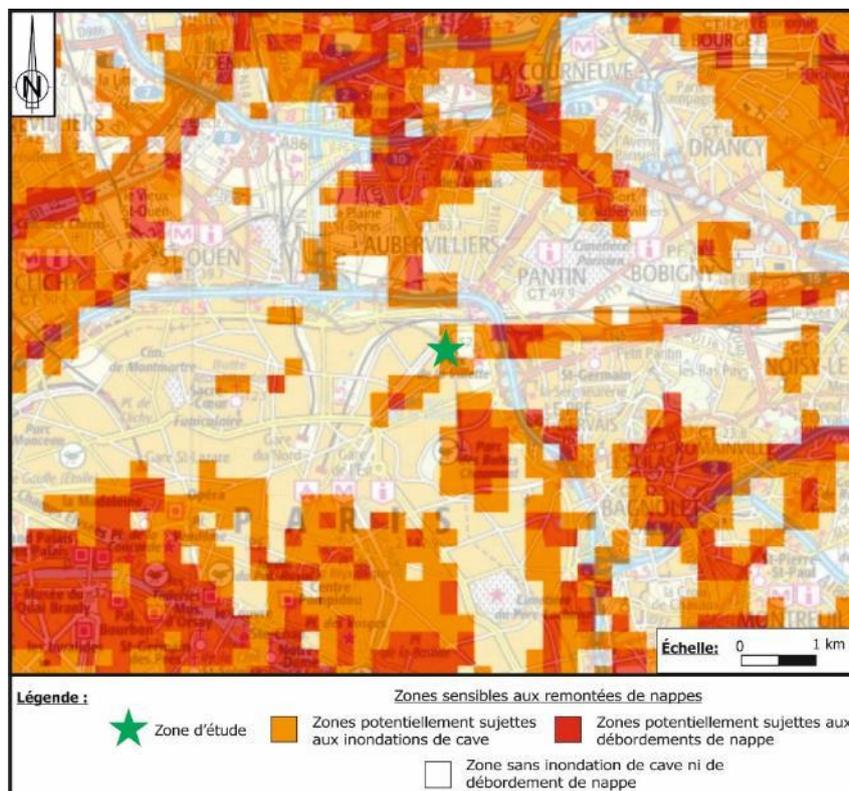
Page 14 sur 34



Dans ce cadre, la société NEXITY a souhaité définir le caractère des sols au droit de son terrain et déterminer si nécessaire la limite de la zone humide au droit de son site.

3.2. Remontée de nappe

Le site du projet est situé dans une zone potentiellement sujette aux inondations de cave par remontée de nappe.



3.3. SDAGE et SAGE

Le site est inclus dans le périmètre du SDAGE Seine-Normandie.

Les cinq grandes orientations pour le SDAGE 2022-2027 sont :

- Des rivières fonctionnelles, des milieux humides préservés et une biodiversité en lien avec l'eau restaurée ;
- Réduire les pollutions diffuses en particulier sur les aires d'alimentation de captages d'eau potable ;
- Pour un territoire sain, réduire les pressions ponctuelles ;
- Assurer la résilience des territoires et une gestion équilibrée de la ressource en eau face au changement climatique ;
- Agir du bassin à la côte pour protéger et restaurer la mer et le littoral.

Le projet n'est pas localisé au droit du territoire d'un SAGE.



3.4. Contexte topographique

Le site se trouve en bordure nord du XIX^{ème} arrondissement de Paris. Il présente une altimétrie moyenne de 48 m NGF sur l'ensemble de son emprise. Le canal de Saint-Denis (canal anthropique) est situé à environ 20 m à l'Est de l'emprise du projet. La Seine est à environ 4,7 km au Nord-Ouest du site. Le canal se situe à une altitude d'environ 42 m NGF. Il est raccordé à la Seine.

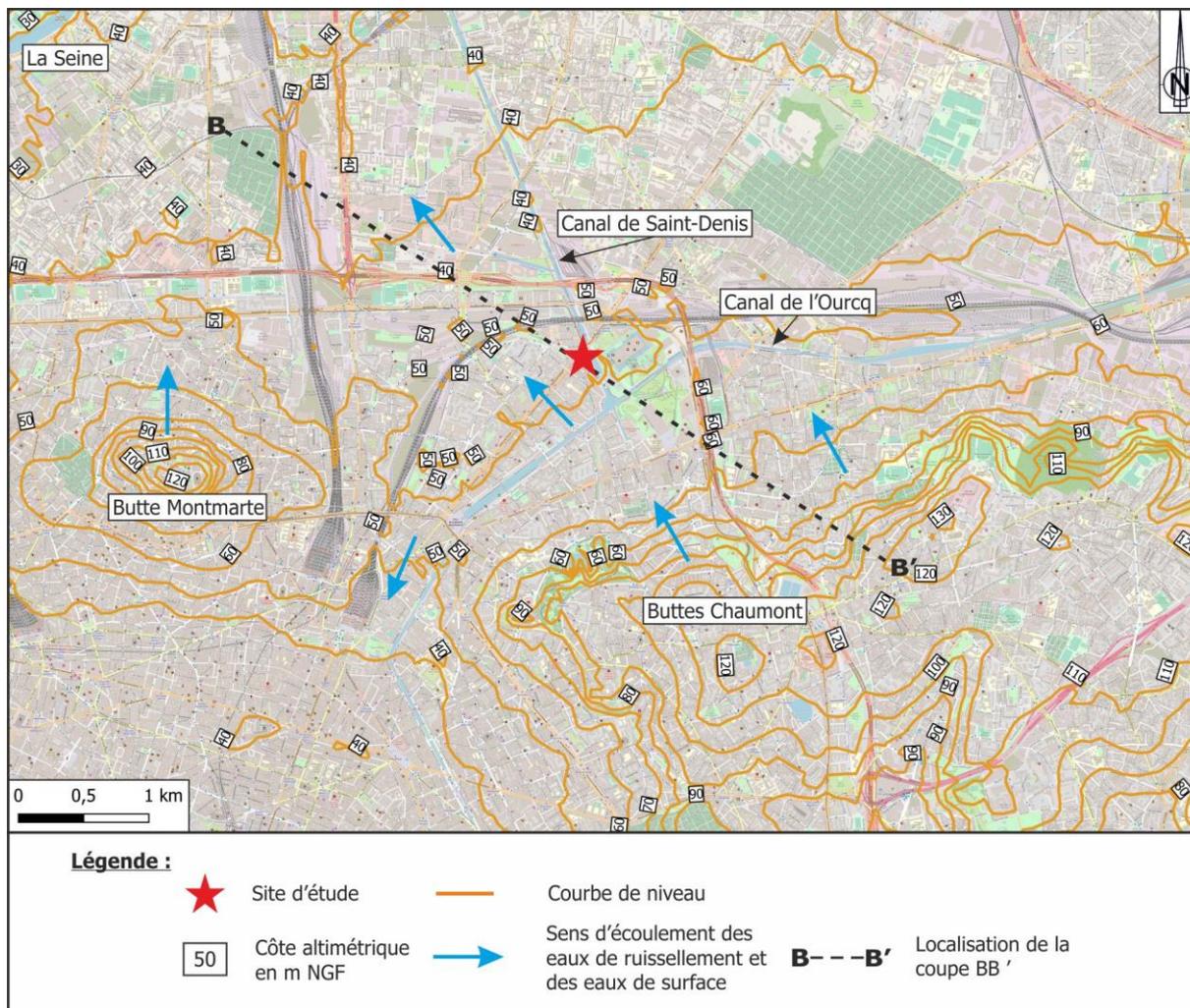


Figure 7 : Alentours du site d'étude
Source fond : <https://www.geoportail.gouv.fr/carte> - - carte modifiée



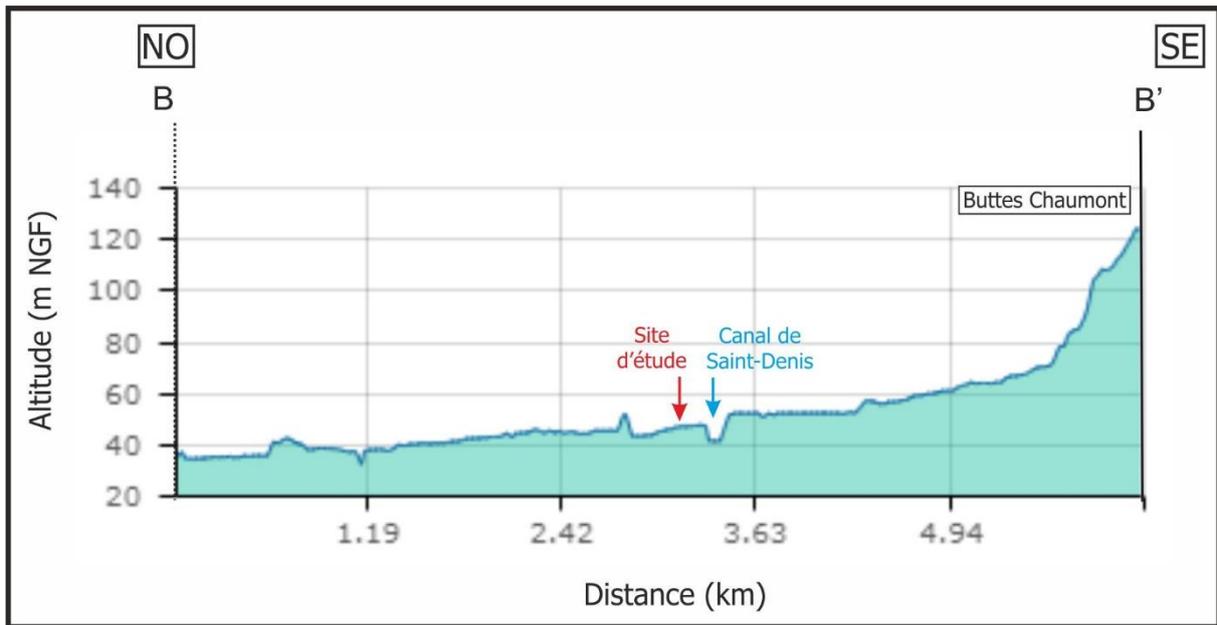


Figure 8 : Coupe topographie BB'
Source fond : <https://www.geoportail.gouv.fr/carte>



3.5. Contexte géologique

Le site est localisé au droit d'éboulis reposant sur des sables de Monceau (E/e6e) d'après la carte géologique du secteur étudié.

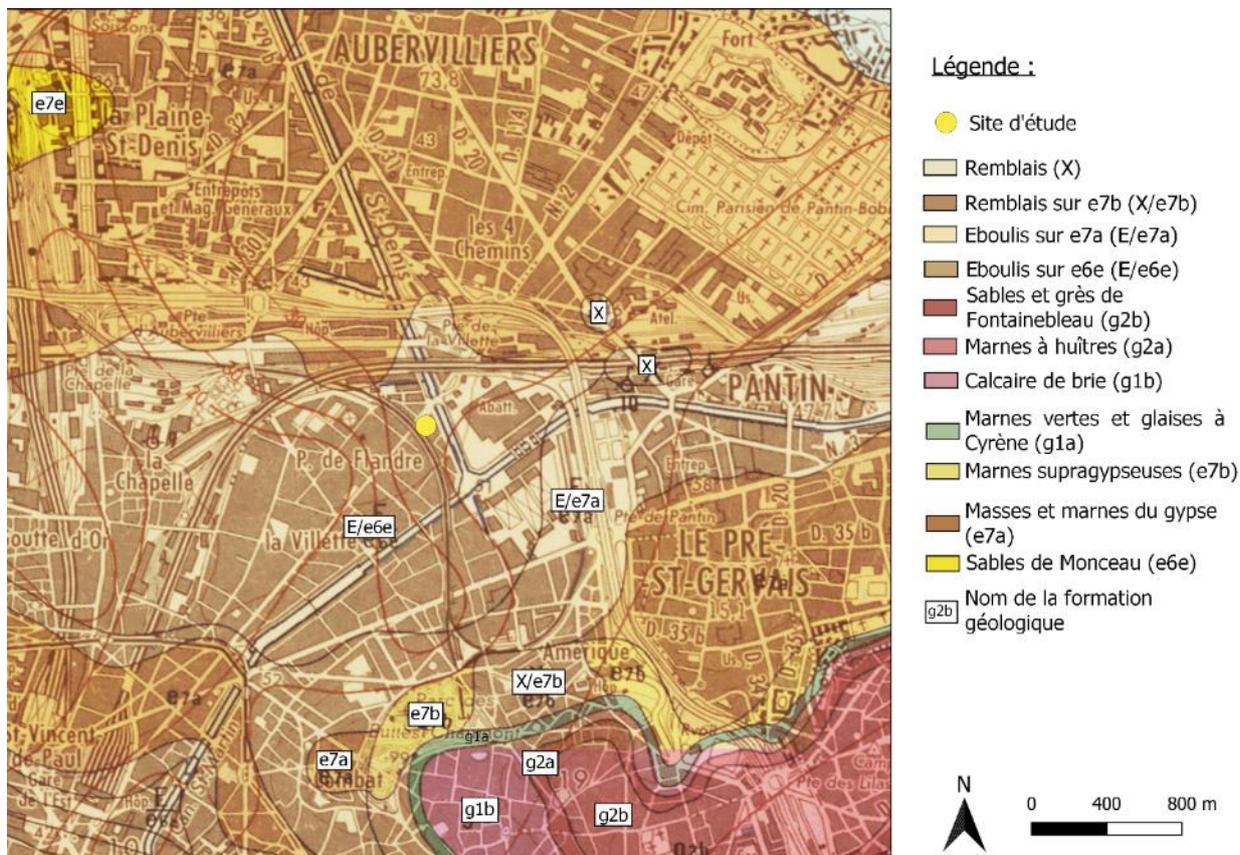


Figure 9 : Carte géologique de Paris (n°183)
Source : www.infoterre.brgm.fr - carte modifiée

3.6. Contexte pédologique

Il n'existe pas pour la zone d'étude de cartographie concernant la pédologie.



3.7. Plan local d'urbanisme (PLU)

L'emprise du projet est située dans la zone UG du plan local d'urbanisme de Paris approuvé le 13 décembre 2022. Cette zone correspond à un secteur favorable à l'emploi.

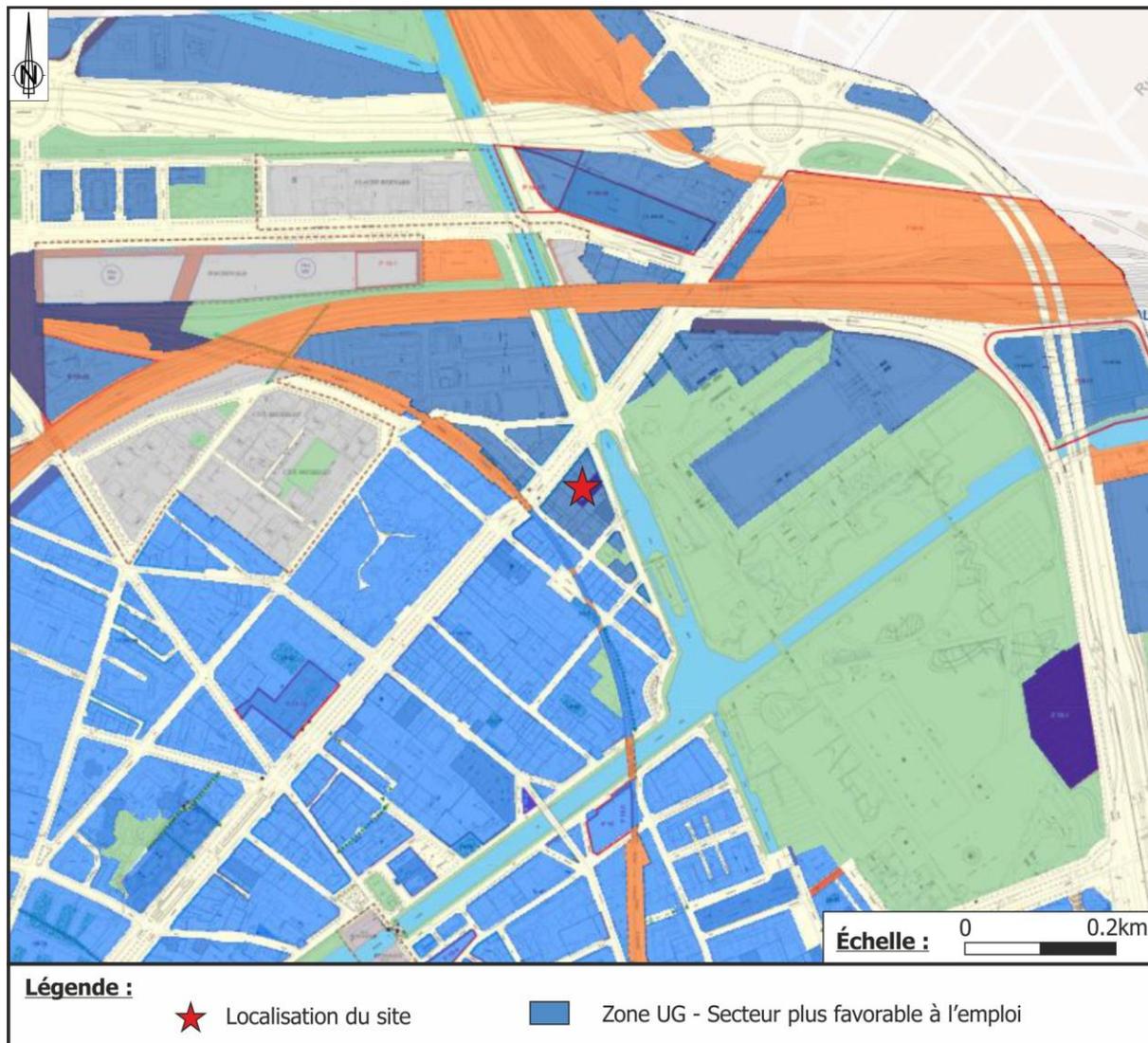


Figure 10 : Plan local d'urbanisme de Paris approuvé le 13 décembre 2022
Source : <https://capgeo.sig.paris.fr/Apps/ParisPLU/> - carte modifiée

3.8. Plan de prévention des risques d'inondation (PPRI)

D'après la consultation du zonage PPRI de Paris, le site n'est pas impacté par l'aléa risque d'inondation par débordement de cours d'eau.

II. INVESTIGATIONS DE TERRAIN

1. OCCUPATION ACTUELLE

La fiche de visite de site est donnée en annexe 1.

Le projet est délimité :

- ⇒ Au nord, par le quai de la Gironde, l'avenue Corentin Cariou puis le canal de Saint-Denis et des bâtiments d'habitations avec des commerces ;
- ⇒ À l'ouest, par des immeubles d'habitation et des commerces ainsi que par l'avenue Corentin Cariou ;
- ⇒ Au sud, par des immeubles d'habitations, la rue Rouvet puis la voie ferrée de la petite ceinture du XIXème ;
- ⇒ À l'est, par le quai de la Gironde, le canal de Saint-Denis puis la Cité des Sciences.

Le site est accessible via quatre portails et trois portes par le quai de la Gironde et via trois portails et cinq portes par l'avenue Corentin Cariou. La zone d'étude est occupée par un restaurant, des commerces, un ancien garage, des logements, un hangar, des bureaux et une boucherie en activité répartie sur plusieurs bâtiments.

Aucune végétation à caractère hygrophile n'était présente lors des investigations du 27, 28 et 31 mars 2023.

La figure suivante présente la localisation des photographies du site d'étude, les photographies prises lors des interventions sont présentées par la suite.



Figure 11 : Plan de localisation des photographies

Source : <https://www.geoportail.gouv.fr/> ou www.cadastre.gouv.fr - carte modifiée



1.1. Parcelle BK 12

La parcelle BK 12 n'a pas pu être visitée lors des interventions. Depuis le quai de la Gironde et l'avenue Corentin Cariou, seul un supermarché est actuellement visible.

1.2. Parcelle BK 13

Seules deux parties de la parcelle BK 13 ont pu être visitées. La première partie abrite un ancien garage dont le sol est composé de pavés dans un état moyen. La seconde partie est composée d'une cour extérieure dont le sol est recouvert d'une dalle béton en bon état. Au nord, un restaurant est également présent et repose sur une dalle béton en bon état.



Photographie 1 : Restaurant, cour extérieure et hangar



Photographie 2 : Ancien garage

1.3. Parcelle BK 14

La parcelle BK 14 se compose d'une partie de la boucherie destinée à la vente de viande, d'une petite cour extérieure, et d'une partie destinée au stockage de matériel reposant sur un niveau de sous-sol. Le tout repose sur du carrelage puis sur une dalle béton en bon état. Le sous-sol est aussi composé d'une dalle béton en bon état. Un commerce destiné à la vente de charcuterie est également présent au nord de la parcelle. Le sol est aussi recouvert d'une dalle béton en bon état.





Photographie 3 : Vue sur une partie de la boucherie



Photographie 4 : Vue sur le sous-sol



Photographie 5 : Vue sur la cour extérieure

1.4. Parcelle BK 15

La parcelle BK 15 correspond à un hangar utilisé comme parking par la clientèle de la boucherie. Le sol est recouvert de pavés en bon état.



Photographie 6 : Hangar à usage de parking

1.5. Parcelle BK 16



La majorité de la parcelle BK 16 a pu être visitée. Elle est constituée d'une seconde partie de la boucherie destinée au stockage en chambres froides et à la préparation de viande. Une cour extérieure est également présente à l'est de la parcelle. Sur l'ensemble de la parcelle, le sol est constitué de carrelage reposant sur une dalle béton en bon état.



Photographie 7 : Cour extérieure



Photographie 8 : Vue sur une partie de la boucherie

1.6. Parcelle BK 25

La parcelle BK 25 est occupée par une troisième partie de la boucherie destinée au transport et à la livraison de viande. Le sol est constitué d'un carrelage reposant sur une dalle béton en bon état. Une cour extérieure est présente au nord-est de la parcelle, dont le sol correspond à une dalle béton.



Photographie 9 : Vue sur une des entrées de la boucherie



Photographie 10 : Cour extérieure

1.7. Parcelle BK 26

La parcelle BK 26 correspond à la dernière partie de la boucherie destinée à la préparation de viande et à sa pesée. Des bureaux et logements sont également présents sur la bordure nord-est de la parcelle. Les sols correspondent à du carrelage reposant sur une dalle béton en bon état. Une cour extérieure est également présente sur la partie sud de la parcelle et accueille les livraisons. Le sol est également constitué d'une dalle béton en relativement bon état.





Photographie 11 : Cour extérieure



Photographie 12 : Vue sur le bâtiment destiné à la préparation de viande

2. EXAMEN DE LA VÉGÉTATION

En dehors des édifices construits, les cours extérieures sont recouvertes d'un revêtement imperméabilisé et ne présentent donc aucune végétation. Certaines parcelles n'ont cependant pas pu être visitées entièrement ou en partie.

Aucune végétation à caractère hygrophile n'était donc présente en mars 2023 lors des interventions sur site.

3. GUIDE D'IDENTIFICATION ET DE DÉLIMITATION DES SOLS DES ZONES HUMIDES

L'article L.211-1 du code de l'environnement instaure et définit l'objectif de gestion équilibrée de la ressource en eau. Il vise en particulier la préservation des zones humides, dont il donne la définition en droit Français : « On entend par zone humide les terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire ou dont la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année ».

L'arrêté du 24 juin 2008 modifié le 1^{er} octobre 2009 et l'article 23 de la loi n°2019-773 du 24 juillet 2019 précisent les deux critères de définition des zones humides :

- A partir du sol ;
- OU**
- A partir de la végétation, si elle existe, ou des habitats.

Le présent diagnostic Zone Humide a été réalisé en mars 2023. Le terrain n'accueillait pas de végétation hygrophile.

L'article L.211-1 du code de l'environnement précise également qu'en l'absence de végétation hygrophile, la morphologie des sols suffit à définir une zone humide.

Les traits d'hydromorphie des sols caractéristiques des zones humides sont :

- Des traits rédoxiques, c'est-à-dire des alternances d'oxydation et de réduction. Ces horizons se caractérisent par des accumulations de rouille et des zones appauvries (blanchâtres) ;



- Des horizons réductiques, qui résultent d'un engorgement permanent ou quasi-permanent, et qui sont caractérisés par une coloration du sol bleuâtre à verdâtre uniforme, provenant d'un manque d'oxygène dans le sol ;
- Des horizons histiques, formé uniquement par de la matière organique saturée en eau.

Le tableau suivant présente les caractéristiques pédologiques des zones humides.

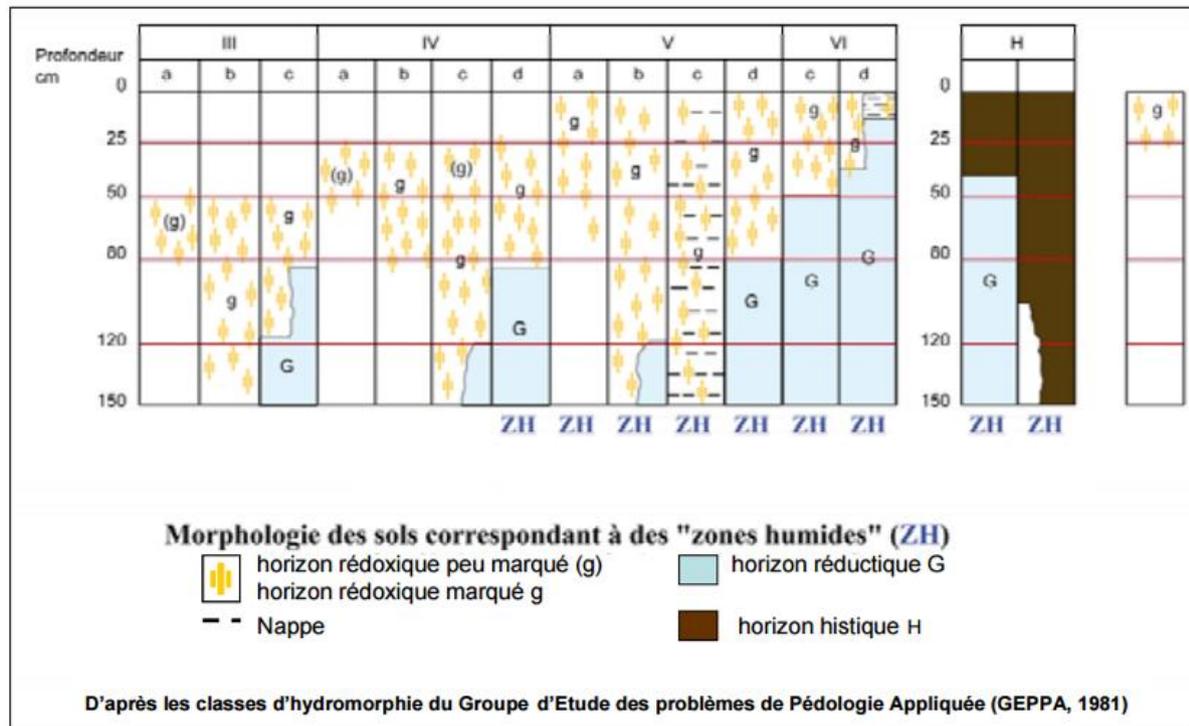


Figure 12 : Morphologie des sols correspondant à des zones humides

Source : Guide d'identification et de délimitation des sols des zones humides du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie – Avril 2013

4. DESCRIPTION DES TRAVAUX RÉALISÉS

Les fiches de terrain sont données en annexe 2.

Dix-neuf sondages ont été réalisés les 27, 28 et 31 mars 2023 sous un ciel dégagé et une température d'environ 13°C. Ils ont été effectués par la société ATME à l'aide d'un carottier à gouge et d'une tarière mécanique, sous la gouverne d'un ingénieur en environnement de LETOURNEUR CONSEIL, lequel a réalisé le levé des coupes lithologiques. La frontière supposée de la zone humide n'était pas délimitée sur le site, toute l'emprise du projet étant classée en zone humide de classe B. Les sondages ont donc été réalisés au droit de l'ensemble des parcelles BK 12 à 16, BK 25 et BK 26.

Le programme d'investigations a consisté en la réalisation de :

- 1 sondage descendu à 1 m de profondeur ;
- 2 sondages descendus à 1,5 m de profondeur ;
- 5 sondages descendus à 2 m de profondeur ;
- 11 sondages descendus à 4 m de profondeur.

Les coordonnées des sondages ont été relevés au GPS, celles-ci sont données dans les fiches d'investigations de terrain présentées en annexe 2.



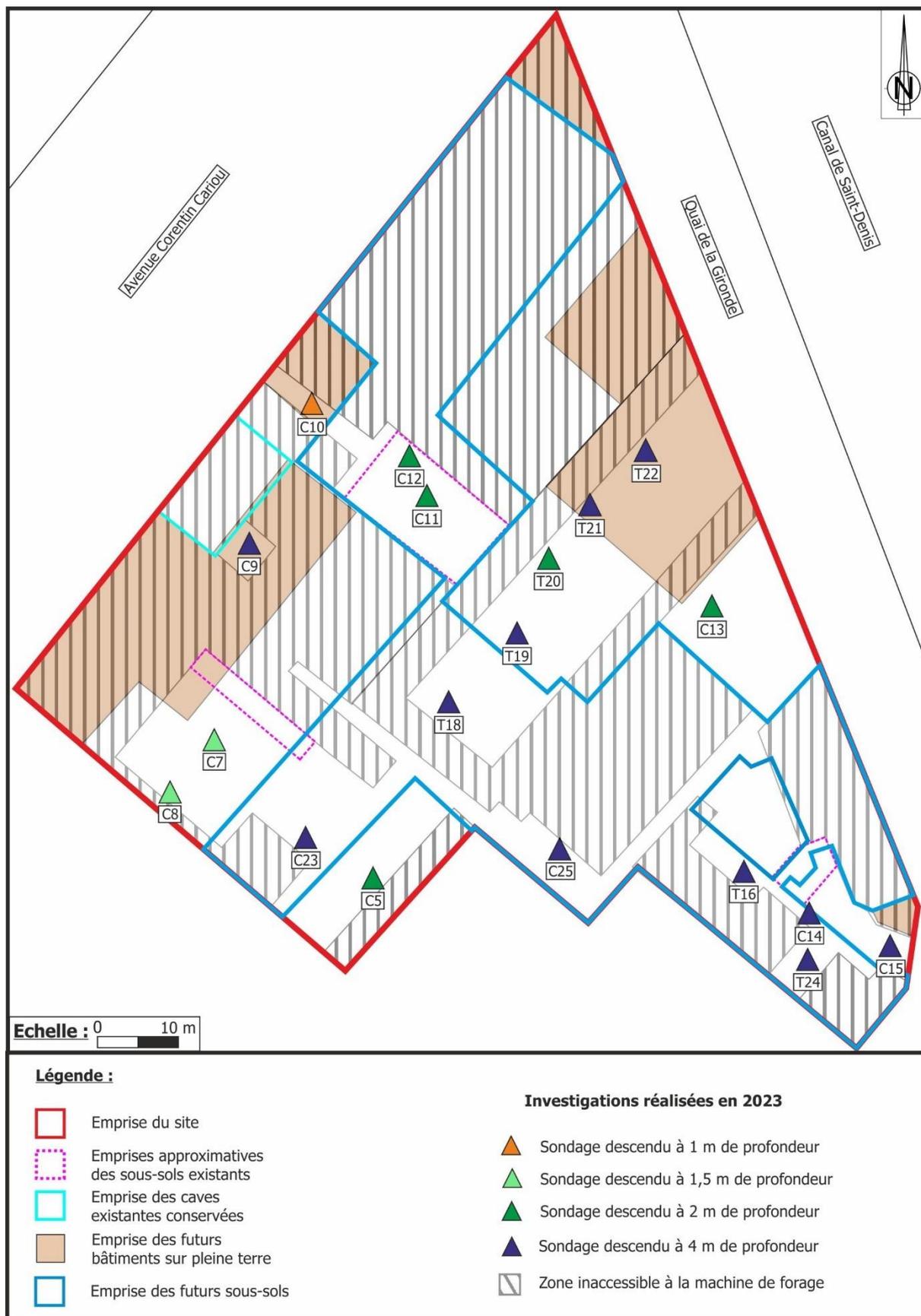


Figure 13 : Plan d'implantation des sondages
PARIS – les 28, 29 et 31 mars 2023
Source : cadastre.gouv.fr- carte modifiée



5. OBSERVATIONS IN SITU

Les sols de l'ensemble des sondages ont fait l'objet de recherche de signes d'hydromorphie, témoignant d'un engorgement permanent ou temporaire. La nature des sols a été caractérisée depuis la surface jusqu'à 1.5 m de profondeur.

La clé de détermination de sols de zone humide pour les réductisols est donnée dans la figure suivante.

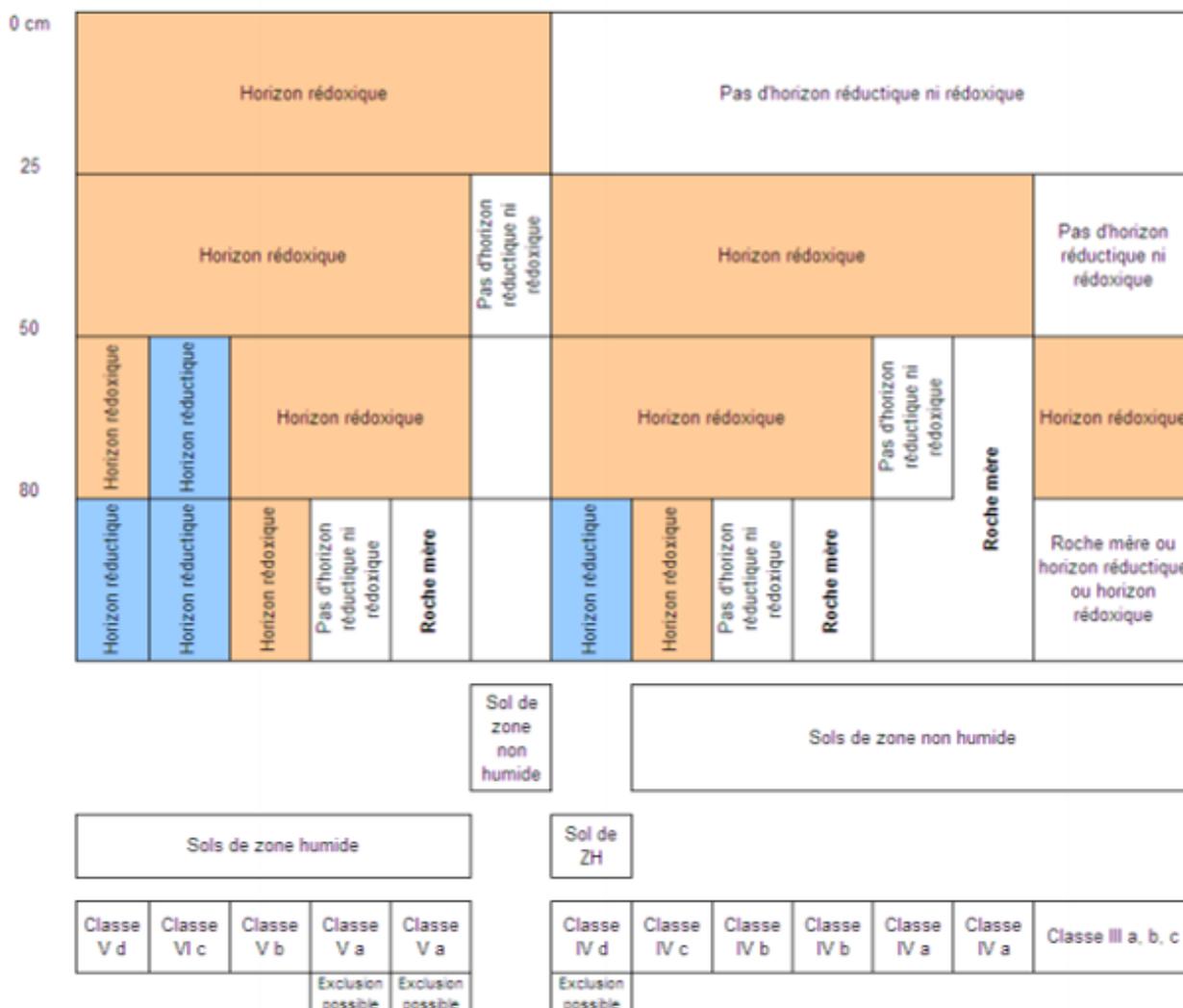


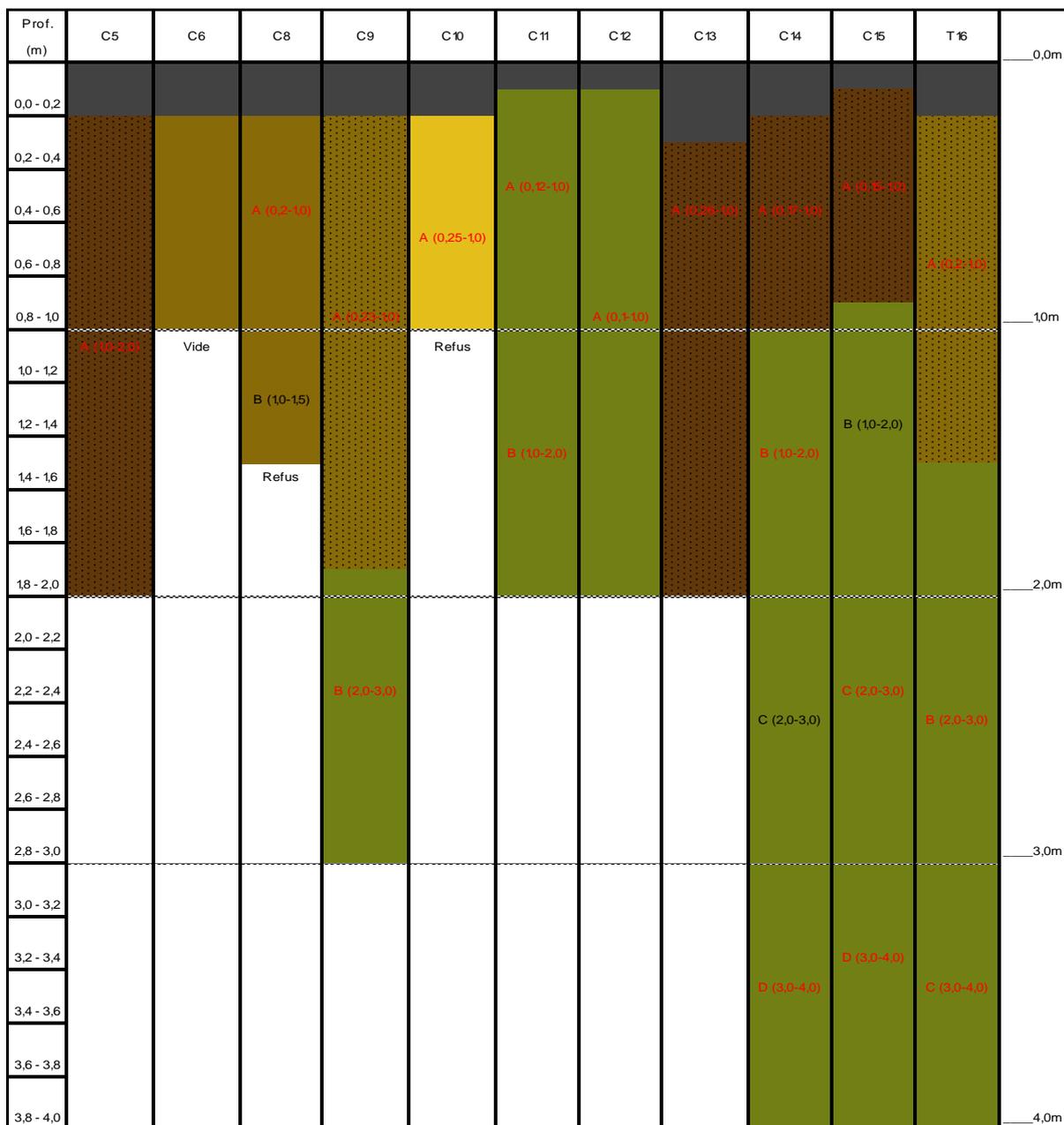
Figure 14 : Clé de détermination des sols de zone humide

Cas de l'absence d'horizon tourbeux, réduction ou d'une nappe

Source : guide d'identification et de délimitation des sols des zones humides du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

Les terrains mis au jour lors des sondages au carottier et à la tarière sont présentés sur la figure suivante :





- Dalle béton
- Pavés
- Remblais marnieux de couleur marron clair à foncé contenant 10 à 20 % de fraction graveleuse de taille millimétrique à centimétrique composée de calcaire, silice et pouvant inclure de la brique
- Remblais sablo-graveleux de couleur marron clair contenant 10 à 40 % de fraction graveleuse de taille millimétrique à centimétrique composée de calcaire, silice et pouvant inclure de la brique et du verre
- Formation marnieuse de couleur beige à marron contenant 5 à 10 % de fraction graveleuse de taille millimétrique à centimétrique composée de calcaire et silice
- Formation marno-sableuse de couleur beige à marron contenant 5 % de fraction graveleuse de taille millimétrique à centimétrique composée de calcaire et silice

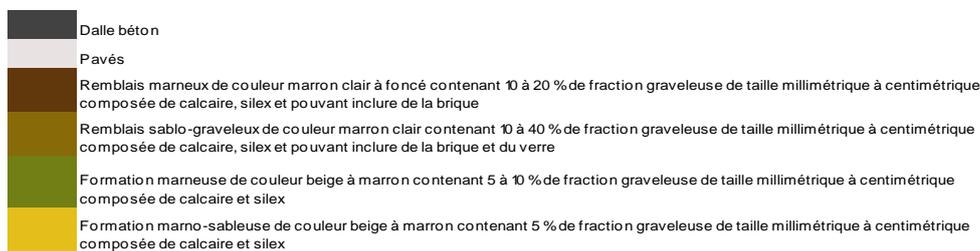
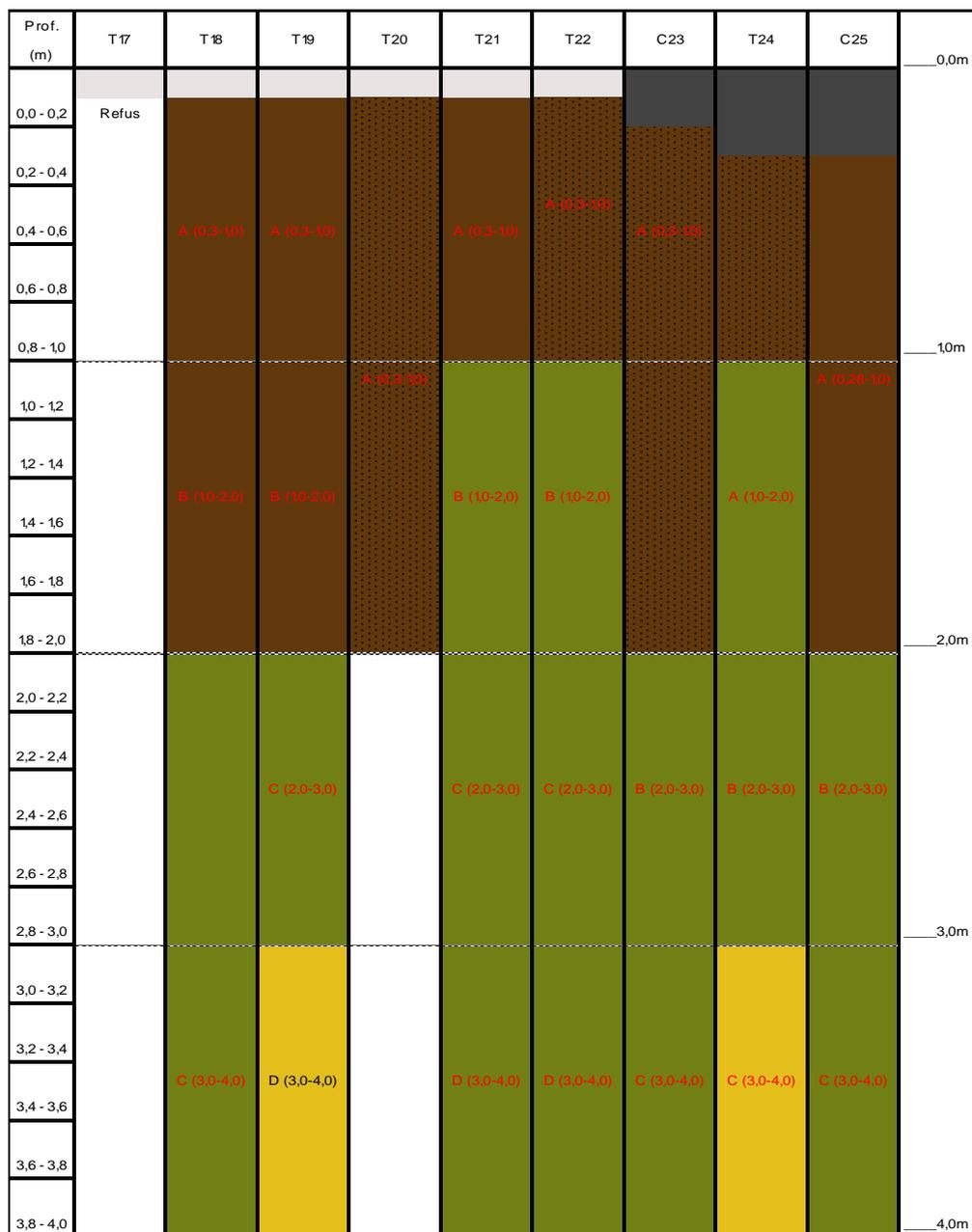
A : échantillon analysé

A : échantillon non analysé

(10 - 2,0) : cote de prélèvement (m)

Figure 15 : Coupes lithologiques des sondages – 1/2
PARIS – les 28, 29 et 31 mars 2023





A : échantillon analysé

A : échantillon non analysé

Mâchefers

(10 - 2,0) : cote de prélèvement (m)

Figure 16 : Coupes lithologiques des sondages – 2/2
PARIS – les 28, 29 et 31 mars 2023

Aucune trace d'oxydation n'a été observée sur ces formations.
Aucune arrivée d'eau n'a été observée.

Les clichés des différents sondages sont donnés en annexe 3.



6. INTERPRETATION DES OBSERVATIONS

L'annexe 1 de l'arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement modifié par l'arrêté du 1er octobre 2009 précise :

« Les sols des zones humides correspondent :

1. A tous les histosols, car ils connaissent un engorgement permanent en eau qui provoque l'accumulation de matières organiques peu ou pas décomposées ;
Ces sols correspondent aux classes d'hydromorphie H du GEPPA modifié ;
2. A tous les réductisols, car ils connaissent un engorgement permanent en eau à faible profondeur se marquant par des traits réductiques débutant à moins de 50 centimètres de profondeur dans le sol ;
Ces sols correspondent aux classes VI c et d du GEPPA ;
3. Aux autres sols caractérisés par des traits rédoxiques débutant à moins de 25 centimètres de profondeur dans le sol et se prolongeant ou s'intensifiant en profondeur.
Ces sols correspondent aux classes V a, b, c et d du GEPPA ;
4. Aux autres sols caractérisés par Des traits rédoxiques débutant à moins de 50 centimètres de profondeur dans le sol, se prolongeant ou s'intensifiant en profondeur, et des traits réductiques apparaissant entre 80 et 120 centimètres de profondeur.
Ces sols correspondent à la classe IV d du GEPPA.

Les dix-neuf sondages réalisés ont montré en surface des remblais marneux ou sablo-graveleux reposant sur une formation marneuse à marno-sableuse sans trait rédoxique ni réductique. Aucun trait d'oxydation ou de réduction n'a été observé durant cette campagne d'investigations. Aucune formation n'est saturée en eau.

Au vu des observations pédologiques, floristiques et faunistiques, le site d'étude ne peut être considéré comme une zone humide. En effet, aucun trait d'oxydation ou de réduction n'a été observé lors des sondages pédologiques et la visite du site n'a pas permis de distinguer de végétation hygrophile ou d'habitat spécifique à une zone humide.

AUCUNE ZONE HUMIDE N'EST DONC PRÉSENTE SUR LE SITE.

7. COMPATIBILITÉ AVEC LE SDAGE ET LE SAGE

Les dispositions du SDAGE Seine-Normandie relatives aux impacts des projets sur les zones humides sont les suivantes :

- Disposition 46 : « Limiter l'impact des travaux et aménagements sur les milieux aquatiques continentaux et les zones humides » ;
- Disposition 59 : « Identifier et protéger les forêts alluviales » ;
- Disposition 78 : « Modalité d'examen des projets soumis à déclaration ou à autorisation en zones humides » ;
- Disposition 84 : « Préserver la fonctionnalité des zones humides » ;
- Disposition 85 : « Limiter et justifier les prélèvements dans les nappes sous-jacentes à une zone humide ».

Étant donné que le site ne correspond pas à une zone humide, il est compatible sur ce sujet avec le SDAGE Seine Normandie.

CONCLUSION

L'opération de construction d'un ensemble immobilier de logements intégrant des commerces, un restaurant et une crèche avec des bâtiments reposant sur un niveau de sous-sol partiel et d'autres reposant sur pleine terre avec des espaces verts laissés en pleine terre, située au 17-23, quai de la Gironde et 6-24, avenue Corentin Cariou dans le XIX^{ème} arrondissement de Paris (75), est localisée sur un terrain recensé au sein d'une enveloppe potentiellement humide de classe B.

L'emprise du site d'étude se trouve à environ 20 m au sud-est du canal de Saint-Denis, à une altimétrie d'environ 48 m NGF alors que le canal se situe à une altimétrie d'environ 42 m NGF.

Les 27, 28 et 31 mars 2023, dix-neuf sondages pédologiques ont été descendus entre 1 et 4 m de profondeur au sein des espaces verts au droit de la zone d'étude concernée par la présence potentielle de la zone humide.

Au regard du guide d'identification et de délimitation des sols de zone humide réalisé par le ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie (MEDDE, GIS Sol 2013, 63 pages), aucun des sondages ne présente les caractéristiques pédologiques d'une zone humide. De surcroît, au regard de l'absence de végétation hygrophile, il apparaît donc qu'aucune zone humide n'est présente sur le site.

Le projet immobilier peut donc être réalisé sans contrainte et sans mettre en place des mesures compensatoires au regard de la réglementation des zones humides. Il n'est pas soumis à la rubrique 3.3.1.0 de l'article R214-1 du code l'environnement.

Laura NUNEZ TORRES

Jonathan DONNAËS

Martine LETOURNEUR

ANNEXES



ANNEXE 1

FICHES DE VISITE DE SITE

R2.INT.ANNEXE V0



Projet :	PARIS - Gironde lot 2	Adresse :	17-21 Quai de la Gironde 75 019 PARIS
Désignation actuelle du site :		N° devis :	P.1460822b - PG
Effectuée par :	Laura NUNEZ TORRES	Date :	27.03.2023

DESCRIPTION DU SITE

Propriétaire / occupant :	EMSALEM boucherie		
Adresse du site :	17-21 quai de la gironde / 6-14 avenue Corentin Cariou		
Adresse secondaire :			
N° Parcelle :	BK 14 à 16, BK 25 et 26		
Typologie/utilisation actuelle du site :	<input type="checkbox"/> Décharge <input type="checkbox"/> Friche industrielle <input type="checkbox"/> Documents d'urbanisme <input checked="" type="checkbox"/> Autre	<input type="checkbox"/> Site réoccupé <input type="checkbox"/> Habitations, loisirs, écoles (préciser) (préciser) Bureaux	<input type="checkbox"/> Agriculture <input checked="" type="checkbox"/> Commerces
Etat des surfaces :	Bon état		
Conditions d'accès	<input type="checkbox"/> Site clôturé et surveillé <input checked="" type="checkbox"/> Site clôturé mais non surveillé	<input type="checkbox"/> Site non clôturé ou clôture en mauvais état, mais surveillé <input type="checkbox"/> Site non clôturé ou clôture en mauvais état et non surveillé	
Population présente sur le site :	<input type="checkbox"/> Aucune présence <input checked="" type="checkbox"/> Présence régulière	<input type="checkbox"/> Présence occasionnelle Nbre de personnes Employés de la boucherie (nombre inconnu)	
Consultation IRSN	Sources radioactives <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non		
Typologie des populations présentes sur le site	<input checked="" type="checkbox"/> Travailleurs <input type="checkbox"/> Adultes		<input type="checkbox"/> Personnes sensibles (enfants...)

TOPOGRAPHIE

Carte topographique :	TOP25 et Série Bleue		
Nom :	23140T - PARIS / FORÊTS DE MEUDON ET DE FAUSSES REPOSES		
Echelle :	1/300 000		
Coordonnées lambert II étendu :	X : 603 444 m	Y :	2 432 960 m

TOPOGRAPHIE GENERALE

Altitude moyenne du site Z (NGF)	48
Superficie (m2)	5 526
Topographie terrain	subhorizontale

ACTIVITE INDUSTRIELLE

Libellé	Période	Rubrique IC
Préparation ou conservation de produits alimentaires d'origine animale	de 2019 à non renseigné	2221





ENVIRONNEMENT IMMEDIAT AUTOUR DU SITE

- Agricole
 Industriel
 Commercial
 Habitat
 Collectif
 Dispersé
 Etablissements sensibles (crèches, établissement scolaires, parcs et jardins publics)
 Résidentiel avec jardin ou sans jardin

BATIMENT EXISTANT

Nombre de batiments : 3

Dénomination	Type	Etat (risques potentiels)	Dimensions	Utilisation	Acces
Boucherie	Atelier de préparation, vente et stockage de produits alimentaires d'origine animale	Stable;		Permanente	Privé
Parking	Hangar (stockage)	Vétuste;		Permanente	Privé
Bureaux	Bâtiment administratif	Stable;		Permanente	Privé

AUTRES STRUCTURES

SURFACES DECOUVERTES

Localisation	Description	Utilisation

STOCKAGES / INSTALLATIONS / DÉPÔTS EXISTANTS

Nom/localisation	Dépôts de liquides inflammables	Pompe de distribution de gasoil	Bouche soudée
Type	Cuve	Distributeur de gasoil	Cuve
Caractéristique	Dans un bâtiment; Enterré;	Aérien; En extérieur;	Enterré;
Utilisation	Inconnue	Inconnue	Inconnue
Etat (risques potentiels)	Inconnu;	Stable;	Inconnu;
Volume-m3	Inconnu	Inconnu	Inconnu
Substances / produits identifiés	Indéterminé;	Organique (gazole);	Indéterminé;
Risques particuliers	Fuite	Fuite	Fuite





AUTRES CARACTERISTIQUES DU SITE

Elements caracteristiques :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Remblai | <input type="checkbox"/> Glissement terrain |
| <input type="checkbox"/> Excavation | <input type="checkbox"/> Merlon |
| <input type="checkbox"/> Puits | <input type="checkbox"/> Dépression |
| <input type="checkbox"/> Galerie enterrée | <input type="checkbox"/> Bassin |

Risque potentiel associé :

MILIEU SUSCEPTIBLE D'ETRE POLLUE

Air

- | | | |
|---|------------------------------|---|
| Existences de produits volatils /pulvérulents | <input type="checkbox"/> oui | <input checked="" type="checkbox"/> non |
| Existences de source(s) d'émissions gazeuses ou de poussières, sur le site ou à proximité | <input type="checkbox"/> oui | <input checked="" type="checkbox"/> non |
- Préciser lesquelles :

Eaux superficielles

- | | | |
|--|------------------------------|---|
| Distance du site ou de la source au cours d'eau le plus proche : | 16 m | |
| Existence de rejets directs en provenance du site : | <input type="checkbox"/> oui | <input checked="" type="checkbox"/> non |
| Nature : | | |
| Présence de signes de ruissellement superficiel : | <input type="checkbox"/> oui | <input checked="" type="checkbox"/> non |
| Présence de mares: | <input type="checkbox"/> oui | <input checked="" type="checkbox"/> non |
| Eaux stagnantes: | <input type="checkbox"/> oui | <input checked="" type="checkbox"/> non |
| Situation en zone d'inondation potentielle: | <input type="checkbox"/> oui | <input checked="" type="checkbox"/> non |

Eaux souterraines

- | | | | |
|---|---|---|--------------------------------------|
| Présence d'ouvrages sur site | <input checked="" type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non | |
| Nature et nombre (Puits, Piézomètres,...) | 4 piézomètres | | |
| Profondeur de l'eau TN (m) | 14,32 | | |
| Présence d'une nappe d'eau souterraine | <input checked="" type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non | <input type="checkbox"/> ne sais pas |
| Estimation de la profondeur de l'eau TN (m) | à partir de 10 m | | |
| Utilisation sensible des eaux souterraines | <input type="checkbox"/> oui | <input checked="" type="checkbox"/> non | <input type="checkbox"/> ne sais pas |
| Captage AEP à proximité | <input type="checkbox"/> oui | <input checked="" type="checkbox"/> non | <input type="checkbox"/> ne sais pas |

Sol

- | | | |
|--|------------------------------|---|
| Indices de pollution du sol du site (végétation,...) : | <input type="checkbox"/> oui | <input checked="" type="checkbox"/> non |
| Indices de pollution du sol à l'extérieur du site (retombées atmosphériques) : | <input type="checkbox"/> oui | <input checked="" type="checkbox"/> non |

POLLUTIONS / ACCIDENTS DEJA CONSTATES

Date	Type	Equipement concerné	Origine principale	Manifestation principale





Pollution de l'atmosphère : caracteristiques :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Pollution des eaux de surface : caracteristiques :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Pollution des eaux de souterraines : caracteristiques :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Pollution des sols : caracteristiques :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Présence de lagunes : caracteristiques :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Connaissance de plaintes concernant l'usage des milieux : Milieux concernés :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non

Mesures prises à la suite de l'événement

- Evaluation des impacts prévisibles
- Mesures de confinement ou d'évacuation des populations
- Mesures de protection des eaux de surface (barrage flottant, usages d'absorbants, de floculants ou de dispersants)
- Mesures de protection des eaux souterraines
- Limitation des usages de l'eau
- Mesures de restriction de l'usage des sols

MESURES DE MISE EN SECURITE A PRENDRE

ACTION	A FAIRE	URGENCE
Enlèvement de fûts, bidons		
Stabilisation de produits ou de sources (bassin, dépôt,...)		
Mise en œuvre d'un confinement		
Restriction d'accès au site (clôture...)		
Evacuation du site		
Contrôle d'une source d'alimentation en eau potable		
Démolition de superstructures (bâtiment, réseau, ...)		
Comblement de vides		

PERSONNES RENCONTREES OU A RENCONTRER

Nom	Organisme	Téléphone	Rencontré le (date)
Propriétaire de la boucherie	EMSALEM boucherie		27/03/2023
Chef en charge des employés de la boucherie	EMSALEM boucherie		27/03/2023
M. FOREST-DODELIN	NEXITY IMMOBILIER RESIDENTIEL	06 29 48 43 14	27/03/2023

DOCUMENTS CONCERNANT LE SITE REMIS SUR PLACE

« R2.VISITE.SITE V0 »



FICHE DE DESCRIPTION - SONDAGE ENVIRONNEMENT - CHANTIER
 (\\192.168.0.124\Technique\H2O)

Sondage:	C11	Source investiguée : / environnement : /	point GPS:	N : 48°51'08.39"
				E : 002°30'33.84"
projet :	1333 - LE PERREUX SUR MARNE - Alsace Lorraine	machine :	Carottier à gouges WACKER	Localisation : Dans une zone humide de classe B
adresse :	175-181, boulevard d'Alsace Lorraine et 2-4 impasse du Nord Le Perreux-sur-Marne 94170	équipement :	Gouges 63 mm	
n°de devis :	P.1370722	équipe :	ENVIROSONDE	
effectué par :	Pauline Quérité	conditions climatiques :	nuageux ~ 17°C	
date :	10/10/2022	rebouchage :	Terre de sondage	

LOG & OBSERVATIONS FACIES

TYPE DE SOL

prof. en mètre	description lithologique	autre remarque: texture, couleur ...	Fraction graveleuse			Odeurs (Valeur PID)			taux d'humidité	traces d'hydromorphie	arrivée d'eau cote	végétation hygrophile	Classe d'hydromorphie (GEPPA)
			%	Taille	Nature	HCT	Solvant	H2S					
0,50	Remblais limono-sableux	Marron brun	30	mm à cm	Si, Ca, brique, mâchefers				∅	∅	∅	∅	Non classé
1,00	Remblais limono-sableux	Marron brun	30	mm à cm	Si, Ca, brique, mâchefers				∅	∅	∅	∅	Non classé
1,50	Formation sableuse	Marron	5	mm à dm	Si				∅	∅	∅	∅	Non classé
	FIN												

Hydrologie	Submersion	Fréquence :	Oui selon le PPRI du Perreux-Marne-Marne	
		Etendue :	Entre 0 et 2 m de submersions	
	Eau	Entrée d'eau :	Non	
		Sortie d'eau :	Non	
	fonction de régulation hydraulique	Régulation des crues	Non	
		Protection contre l'érosion	Non	
		Stockage durable des eaux de surface, recharge des nappes	Non	
	fonction épuratrice	Interception des matières en suspension et des toxiques	Non	
Régulation des nutriments		Non		

Biologie	Fonction biologique	Corridor écologique	Non
		Zone d'alimentation, de reproduction et d'accueil pour la faune	Très faible
		Support de biodiversité	Très faible
		Stockage de carbone	Non
	Etat de conservation du milieu	fortement dégradé	

Instruments de protection	Statut foncier	Non
	PLU	zone Ura du PLU du Perreux-sur-Marne
	Valeur socio-économique	Non
	protection diverse	Non

bilan	atteintes	∅
	Niveau de menace	∅
	Préconisation d'action	∅
	faisabilité d'intervention	∅

FICHE DE DESCRIPTION - SONDAGE ENVIRONNEMENT - CHANTIER
(\\192.168.0.124\Technique\H2O)

Sondage:	C12	Source investiguée : / environnement : /	point GPS:	N : 48°51'08.74"
				E : 002°30'33.63"
projet :	1333 - LE PERREUX SUR MARNE - Alsace Lorraine	machine :	Carottier à gouges WACKER	Localisation : Dans une zone humide de classe B
adresse :	175-181, boulevard d'Alsace Lorraine et 2-4 impasse du Nord Le Perreux-sur-Marne 94170	équipement :	Gouges 63 mm	
n°de devis :	P.1370722	équipe :	ENVIROSONDE	
effectué par :	Pauline Quérité	conditions climatiques :	nuageux ~ 17°C	
date :	10/10/2022	rebouchage :	Terre de sondage	

LOG & OBSERVATIONS FACIES

TYPE DE SOL

prof. en mètre	description lithologique	autre remarque: texture, couleur ...	Fraction graveleuse			Odeurs (Valeur PID)			taux d'humidité	traces d'hydromorphie	arrivée d'eau cote	végétation hygrophile	Classe d'hydromorphie (GEPPA)
			%	Taille	Nature	HCT	Solvant	H2S					
0,50	Remblais limono-sableux	Marron brun	30	mm à cm	Si, Ca, brique, mâchefers				∅	∅	∅	∅	Non classé
1,00	Remblais limono-sableux	Marron brun	30	mm à cm	Si, Ca, brique, mâchefers				∅	∅	∅	∅	Non classé
1,50	Formation sableuse	Marron	5	mm	Si				∅	∅	∅	∅	Non classé
	FIN												

Hydrologie	Submersion	Fréquence :	Oui selon le PPRI du Perreux-Marne-Marne		
		Etendue :	Entre 0 et 2 m de submersions		
	Eau	Entrée d'eau :	Non		
		Sortie d'eau :	Non		
	fonction de régulation hydraulique	Régulation des crues	Non		
		Protection contre l'érosion	Non		
		Stockage durable des eaux de surface, recharge des nappes	Non		
	fonction épuratrice	Interception des matières en suspension et des toxiques	Non		
Régulation des nutriments		Non			

Biologie	Fonction biologique	Corridor écologique	Non
		Zone d'alimentation, de reproduction et d'accueil pour la faune	Très faible
		Support de biodiversité	Très faible
		Stockage de carbone	Non
	Etat de conservation du milieu	fortement dégradé	

Instruments de protection	Statut foncier	Non
	PLU	zone Ura du PLU du Perreux-sur-Marne
	Valeur socio-économique	Non
	protection diverse	Non

bilan	atteintes	∅
	Niveau de menace	∅
	Préconisation d'action	∅
	faisabilité d'intervention	∅

FICHE DE DESCRIPTION - SONDAGE ENVIRONNEMENT - CHANTIER
 (\\192.168.0.124\Technique\H2O)

Sondage:	C14	Source investiguée : / environnement : /	point GPS:	N : 48°51'08.46"
				E : 002°30'32.59"
projet :	1333 - LE PERREUX SUR MARNE - Alsace Lorraine	machine :	Carottier à gouges WACKER	Localisation : Dans une zone humide de classe B
adresse :	175-181, boulevard d'Alsace Lorraine et 2-4 impasse du Nord Le Perreux-sur-Marne 94170	équipement :	Gouges 63 mm	
n°de devis :	P.1370722	équipe :	ENVIROSONDE	
effectué par :	Pauline Quérité	conditions climatiques :	nuageux ~ 17°C	
date :	10/10/2022	rebouchage :	Terre de sondage	

LOG & OBSERVATIONS FACIES

TYPE DE SOL

prof. en mètre	description lithologique	autre remarque: texture, couleur ...	Fraction graveleuse			Odeurs (Valeur PID)			taux d'humidité	traces d'hydromorphie	arrivée d'eau cote	végétation hygrophile	Classe d'hydromorphie (GEPPA)
			%	Taille	Nature	HCT	Solvant	H2S					
0,70	Remblais sableux	Marron brun	30	mm à cm	Si, Ca, brique, mâchefers	13 ppm			∅	∅	∅	∅	Non classé
1,00	Formation sableuse	Marron	5	mm	Si	∅			∅	∅	∅	∅	Non classé
1,50	Formation sableuse	Marron	5	mm	Si	5,6 ppm			∅	∅	∅	∅	Non classé
	FIN												

Hydrologie	Submersion	Fréquence :	Oui selon le PPRI du Perreux-Marne-Marne		
		Etendue :	Entre 0 et 2 m de submersions		
	Eau	Entrée d'eau :	Non		
		Sortie d'eau :	Non		
	fonction de régulation hydraulique	Régulation des crues	Non		
		Protection contre l'érosion	Non		
		Stockage durable des eaux de surface, recharge des nappes	Non		
	fonction épuratrice	Interception des matières en suspension et des toxiques	Non		
Régulation des nutriments		Non			

Biologie	Fonction biologique	Corridor écologique	Non
		Zone d'alimentation, de reproduction et d'accueil pour la faune	Très faible
		Support de biodiversité	Très faible
		Stockage de carbone	Non
	Etat de conservation du milieu	fortement dégradé	

Instruments de protection	Statut foncier	Non
	PLU	zone Ura du PLU du Perreux-sur-Marne
	Valeur socio-économique	Non
	protection diverse	Non

bilan	atteintes	∅
	Niveau de menace	∅
	Préconisation d'action	∅
	faisabilité d'intervention	∅

FICHE DE DESCRIPTION - SONDAGE ENVIRONNEMENT - CHANTIER
 (\\192.168.0.124\Technique\H2O)

Sondage:	C15	Source investiguée : / environnement : /	point GPS:	N : 48°51'08.17"
				E : 002°30'32.63"
projet :	1333 - LE PERREUX SUR MARNE - Alsace Lorraine	machine :	Carottier à gouges WACKER	Localisation : Dans une zone humide de classe B
adresse :	175-181, boulevard d'Alsace Lorraine et 2-4 impasse du Nord Le Perreux-sur-Marne 94170	équipement :	Gouges 63 mm	
n°de devis :	P.1370722	équipe :	ENVIROSONDE	
effectué par :	Pauline Quérité	conditions climatiques :	nuageux ~ 17°C	
date :	10/10/2022	rebouchage :	Terre de sondage	

LOG & OBSERVATIONS FACIES

TYPE DE SOL

prof. en mètre	description lithologique	autre remarque: texture, couleur ...	Fraction graveleuse			Odeurs (Valeur PID)			taux d'humidité	traces d'hydromorphie	arrivée d'eau cote	végétation hygrophile	Classe d'hydromorphie (GEPPA)	
			%	Taille	Nature	HCT	Solvant	H2S						
0,50	Remblais sableuse	Marron brun	30	mm à cm	Si, Ca, brique, racines				1,9 ppm	∅	∅	∅	∅	Non classé
1,00	Formation sableuse	Marron	5	mm	Si				0,1 ppm	∅	∅	∅	∅	Non classé
1,50	Formation sableuse	Marron	5	mm	Si, racines				∅	∅	∅	∅	∅	Non classé
	FIN													

Hydrologie	Submersion	Fréquence :	Oui selon le PPRI du Perreux-Marne-Marne	
		Etendue :	Entre 0 et 2 m de submersions	
	Eau	Entrée d'eau :	Non	
		Sortie d'eau :	Non	
	fonction de régulation hydraulique	Régulation des crues	Non	
		Protection contre l'érosion	Non	
		Stockage durable des eaux de surface, recharge des nappes	Non	
	fonction épuratrice	Interception des matières en suspension et des toxiques	Non	
Régulation des nutriments		Non		

Biologie	Fonction biologique	Corridor écologique	Non
		Zone d'alimentation, de reproduction et d'accueil pour la faune	Très faible
		Support de biodiversité	Très faible
		Stockage de carbone	Non
	Etat de conservation du milieu	fortement dégradé	

Instruments de protection	Statut foncier	Non
	PLU	zone Ura du PLU du Perreux-sur-Marne
	Valeur socio-économique	Non
	protection diverse	Non

bilan	atteintes	∅
	Niveau de menace	∅
	Préconisation d'action	∅
	faisabilité d'intervention	∅

FICHE DE DESCRIPTION - SONDAGE ENVIRONNEMENT - CHANTIER
 (\\192.168.0.124\Technique\H2O)

Sondage:	C5	Source investiguée : / environnement : /	point GPS:	en intérieur, pas de relevé possible
projet :	PARIS - Gironde Lot 2	machine :	Carottier à gouges	Localisation : Dans une zone humide de classe B
adresse :	17-21 quai de la Gironde / 6-14 avenue Corentin Cariou	équipement :	Gouges 63 mm	
n° de devis :	P.1460822b	équipe :	ATME	
effectué par :	Laura Nunez Torres	conditions climatiques :	Beau temps 13°C	
date :	27/03/2023 au 31/03/2023	rebouchage :	Terre de sondage	

LOG & OBSERVATIONS FACIES

TYPE DE SOL

prof. en mètre	description lithologique	autre remarque: texture, couleur ...	Fraction graveleuse			Odeurs (Valeur PID)			taux d'humidité	traces d'hydromorphie	arrivée d'eau cote	végétation hygrophile	Classe d'hydromorphie (GEPPA)
			%	Taille	Nature	HCT	Solvant	H2S					
0,20	Dalle béton												
2,00	Remblais marneux	Marron clair	30	mm à cm	Ca, brique, mâchefers	∅		∅	∅	∅	∅	Non classé	
	FIN												

Hydrologie	Submersion	Fréquence :	Non selon le PPRI de Paris	
		Etendue :	Non	
	Eau	Entrée d'eau :	Non	
		Sortie d'eau :	Non	
	fonction de régulation hydraulique	Régulation des crues	Non	
		Protection contre l'érosion	Non	
		Stockage durable des eaux de surface, recharge des nappes	Non	
fonction épuratrice	Interception des matières en suspension et des toxiques	Non		
	Régulation des nutriments	Non		

Biologie	Fonction biologique	Corridor écologique	Non
		Zone d'alimentation, de reproduction et d'accueil pour la faune	Très faible
		Support de biodiversité	Très faible
		Stockage de carbone	Non
	Etat de conservation du milieu	fortement dégradé	

Instruments de protection	Statut foncier	Non
	PLU	zone UG du PLU de Paris
	Valeur socio-économique	Non
	protection diverse	Non

bilan	atteintes	∅
	Niveau de menace	∅
	Préconisation d'action	∅
	faisabilité d'intervention	∅

FICHE DE DESCRIPTION - SONDAGE ENVIRONNEMENT - CHANTIER
 (\\192.168.0.124\Technique\H2O)

Sondage:	C8	Source investiguée : / environnement : /	point GPS:	en intérieur, pas de relevé possible
projet :	PARIS - Gironde Lot 2	machine :	Carottier à gouges	Localisation : Dans une zone humide de classe B
adresse :	17-21 quai de la Gironde / 6-14 avenue Corentin Cariou	équipement :	Gouges 63 mm	
n° de devis :	P.1460822b	équipe :	ATME	
effectué par :	Laura Nunez Torres	conditions climatiques :	Beau temps 13°C	
date :	27/03/2023 au 31/03/2023	rebouchage :	Terre de sondage	

LOG & OBSERVATIONS FACIES

TYPE DE SOL

prof. en mètre	description lithologique	autre remarque: texture, couleur ...	Fraction graveleuse			Odeurs (Valeur PID)			taux d'humidité	traces d'hydromorphie	arrivée d'eau cote	végétation hygrophile	Classe d'hydromorphie (GEPPA)
			%	Taille	Nature	HCT	Solvant	H2S					
0,20	Dalle béton												
1,50	Remblais sablo-graveleux	Marron clair	40	mm à cm	Ca, brique, silex	∅			∅	∅	∅	∅	Non classé
	FIN												

Hydrologie	Submersion	Fréquence :	Non selon le PPRI de Paris	
		Etendue :	Non	
	Eau	Entrée d'eau :	Non	
		Sortie d'eau :	Non	
	fonction de régulation hydraulique	Régulation des crues	Non	
		Protection contre l'érosion	Non	
		Stockage durable des eaux de surface, recharge des nappes	Non	
fonction épuratrice	Interception des matières en suspension et des toxiques	Non		
	Régulation des nutriments	Non		

Biologie	Fonction biologique	Corridor écologique	Non
		Zone d'alimentation, de reproduction et d'accueil pour la faune	Très faible
		Support de biodiversité	Très faible
		Stockage de carbone	Non
	Etat de conservation du milieu	fortement dégradé	

Instruments de protection	Statut foncier	Non
	PLU	zone UG du PLU de Paris
	Valeur socio-économique	Non
	protection diverse	Non

bilan	atteintes	∅
	Niveau de menace	∅
	Préconisation d'action	∅
	faisabilité d'intervention	∅

FICHE DE DESCRIPTION - SONDAGE ENVIRONNEMENT - CHANTIER
 (\\192.168.0.124\Technique\H2O)

Sondage:	C9	Source investiguée : / environnement : /	point GPS:	N : 48°53'42.03" E : 2°22'59.25"
projet :	PARIS - Gironde Lot 2	machine :	Carottier à gouges	Localisation : Dans une zone humide de classe B
adresse :	17-21 quai de la Gironde / 6-14 avenue Corentin Cariou	équipement :	Gouges 63 mm	
n°de devis :	P.1460822b	équipe :	ATME	
effectué par :	Laura Nunez Torres	conditions climatiques :	Beau temps 13°C	
date :	27/03/2023 au 31/03/2023	rebouchage :	Terre de sondage	

LOG & OBSERVATIONS FACIES

TYPE DE SOL

prof. en mètre	description lithologique	autre remarque: texture, couleur ...	Fraction graveleuse			Odeurs (Valeur PID)			taux d'humidité	traces d'hydromorphie	arrivée d'eau cote	végétation hygrophile	Classe d'hydromorphie (GEPPA)
			%	Taille	Nature	HCT	Solvant	H2S					
0,23	Dalle béton												
1,90	Remblais sablo-graveleux	Marron	20	mm à cm	Ca, brique, silex, mâchefers		∅	∅	∅	∅	∅		Non classé
3,00	Formation marneuse	marron beige	5	mm	Ca		∅	∅	∅	∅	∅		Non classé
	FIN												

Hydrologie	Submersion	Fréquence :	Non selon le PPRI de Paris	
		Etendue :	Non	
	Eau	Entrée d'eau :	Non	
		Sortie d'eau :	Non	
	fonction de régulation hydraulique	Régulation des crues	Non	
		Protection contre l'érosion	Non	
		Stockage durable des eaux de surface, recharge des nappes	Non	
	fonction épuratrice	Interception des matières en suspension et des toxiques	Non	
Régulation des nutriments		Non		

Biologie	Fonction biologique	Corridor écologique	Non
		Zone d'alimentation, de reproduction et d'accueil pour la faune	Très faible
		Support de biodiversité	Très faible
		Stockage de carbone	Non
	Etat de conservation du milieu	fortement dégradé	

Instruments de protection	Statut foncier	Non
	PLU	zone UG du PLU de Paris
	Valeur socio-économique	Non
	protection diverse	Non

bilan	atteintes	∅
	Niveau de menace	∅
	Préconisation d'action	∅
	faisabilité d'intervention	∅

FICHE DE DESCRIPTION - SONDAGE ENVIRONNEMENT - CHANTIER
 (\\192.168.0.124\Technique\H2O)

Sondage:	C10	Source investiguée : / environnement : /	point GPS:	en intérieur, pas de relevé possible
projet :	PARIS - Gironde Lot 2	machine :	Carottier à gouges	Localisation : Dans une zone humide de classe B
adresse :	17-21 quai de la Gironde / 6-14 avenue Corentin Cariou	équipement :	Gouges 63 mm	
n° de devis :	P.1460822b	équipe :	ATME	
effectué par :	Laura Nunez Torres	conditions climatiques :	Beau temps 13°C	
date :	27/03/2023 au 31/03/2023	rebouchage :	Terre de sondage	

LOG & OBSERVATIONS FACIES											TYPE DE SOL		
prof. en mètre	description lithologique	autre remarque: texture, couleur ...	Fraction graveleuse			Odeurs (Valeur PID)			taux d'humidité	traces d'hydromorphie	arrivée d'eau cote	végétation hygrophile	Classe d'hydromorphie (GEPPA)
			%	Taille	Nature	HCT	Solvant	H2S					
0,25	Dalle béton												
1,00	Formation marno-sableuse	beige	5	mm	Ca, silex	∅	∅	∅	∅	∅	∅	Non classé	
	FIN												

Hydrologie	Submersion	Fréquence :	Non selon le PPRI de Paris									
		Etendue :	Non									
	Eau	Entrée d'eau :	Non									
		Sortie d'eau :	Non									
	fonction de régulation hydraulique	Régulation des crues	Non									
		Protection contre l'érosion	Non									
		Stockage durable des eaux de surface, recharge des nappes	Non									
fonction épuratrice	Interception des matières en suspension et des toxiques	Non										
	Régulation des nutriments	Non										

Biologie	Fonction biologique	Corridor écologique	Non
		Zone d'alimentation, de reproduction et d'accueil pour la faune	Très faible
		Support de biodiversité	Très faible
		Stockage de carbone	Non
	Etat de conservation du milieu	fortement dégradé	

Instruments de protection	Statut foncier	Non
	PLU	zone UG du PLU de Paris
	Valeur socio-économique	Non
	protection diverse	Non

bilan	atteintes	∅
	Niveau de menace	∅
	Préconisation d'action	∅
	faisabilité d'intervention	∅

FICHE DE DESCRIPTION - SONDAGE ENVIRONNEMENT - CHANTIER
 (\\192.168.0.124\Technique\H2O)

Sondage:	C11	Source investiguée : / environnement : /	point GPS:	en intérieur, pas de relevé possible
projet :	PARIS - Gironde Lot 2	machine :	Carottier à gouges	Localisation : Dans une zone humide de classe B
adresse :	17-21 quai de la Gironde / 6-14 avenue Corentin Cariou	équipement :	Gouges 63 mm	
n° de devis :	P.1460822b	équipe :	ATME	
effectué par :	Laura Nunez Torres	conditions climatiques :	Beau temps 13°C	
date :	27/03/2023 au 31/03/2023	rebouchage :	Terre de sondage	

LOG & OBSERVATIONS FACIES											TYPE DE SOL		
prof. en mètre	description lithologique	autre remarque: texture, couleur ...	Fraction graveleuse			Odeurs (Valeur PID)			taux d'humidité	traces d'hydromorphie	arrivée d'eau cote	végétation hygrophile	Classe d'hydromorphie (GEPPA)
			%	Taille	Nature	HCT	Solvant	H2S					
0,12	Dalle béton												
2,00	Formation marneuse	marron clair	5	mm	Ca	∅	∅	∅	∅	∅	∅	Non classé	
	FIN												

Hydrologie	Submersion	Fréquence :	Non selon le PPRI de Paris									
		Etendue :	Non									
	Eau	Entrée d'eau :	Non									
		Sortie d'eau :	Non									
	fonction de régulation hydraulique	Régulation des crues	Non									
		Protection contre l'érosion	Non									
		Stockage durable des eaux de surface, recharge des nappes	Non									
fonction épuratrice	Interception des matières en suspension et des toxiques	Non										
	Régulation des nutriments	Non										

Biologie	Fonction biologique	Corridor écologique	Non
		Zone d'alimentation, de reproduction et d'accueil pour la faune	Très faible
		Support de biodiversité	Très faible
		Stockage de carbone	Non
	Etat de conservation du milieu	fortement dégradé	

Instruments de protection	Statut foncier	Non
	PLU	zone UG du PLU de Paris
	Valeur socio-économique	Non
	protection diverse	Non

bilan	atteintes	∅
	Niveau de menace	∅
	Préconisation d'action	∅
	faisabilité d'intervention	∅

FICHE DE DESCRIPTION - SONDAGE ENVIRONNEMENT - CHANTIER
 (\\192.168.0.124\Technique\H2O)

Sondage:	C12	Source investiguée : / environnement : /	point GPS:	en intérieur, pas de relevé possible
projet :	PARIS - Gironde Lot 2	machine :	Carottier à gouges	Localisation : Dans une zone humide de classe B
adresse :	17-21 quai de la Gironde / 6-14 avenue Corentin Cariou	équipement :	Gouges 63 mm	
n° de devis :	P.1460822b	équipe :	ATME	
effectué par :	Laura Nunez Torres	conditions climatiques :	Beau temps 13°C	
date :	27/03/2023 au 31/03/2023	rebouchage :	Terre de sondage	

LOG & OBSERVATIONS FACIES

TYPE DE SOL

prof. en mètre	description lithologique	autre remarque: texture, couleur ...	Fraction graveleuse			Odeurs (Valeur PID)			taux d'humidité	traces d'hydromorphie	arrivée d'eau cote	végétation hygrophile	Classe d'hydromorphie (GEPPA)
			%	Taille	Nature	HCT	Solvant	H2S					
0,10	Dalle béton												
2,00	Formation marneuse	marron clair	10	mm à cm	Ca	∅	∅	∅	∅	∅	∅	Non classé	
	FIN												

Hydrologie	Submersion	Fréquence :	Non selon le PPRI de Paris	
		Etendue :	Non	
	Eau	Entrée d'eau :	Non	
		Sortie d'eau :	Non	
	fonction de régulation hydraulique	Régulation des crues	Non	
		Protection contre l'érosion	Non	
		Stockage durable des eaux de surface, recharge des nappes	Non	
fonction épuratrice	Interception des matières en suspension et des toxiques	Non		
	Régulation des nutriments	Non		

Biologie	Fonction biologique	Corridor écologique	Non
		Zone d'alimentation, de reproduction et d'accueil pour la faune	Très faible
		Support de biodiversité	Très faible
		Stockage de carbone	Non
	Etat de conservation du milieu	fortement dégradé	

Instruments de protection	Statut foncier	Non
	PLU	zone UG du PLU de Paris
	Valeur socio-économique	Non
	protection diverse	Non

bilan	atteintes	∅
	Niveau de menace	∅
	Préconisation d'action	∅
	faisabilité d'intervention	∅

FICHE DE DESCRIPTION - SONDAGE ENVIRONNEMENT - CHANTIER
 (\\192.168.0.124\Technique\H2O)

Sondage:	C13	Source investiguée : / environnement : /	point GPS:	N : 48°53'41.07" E : 2°23'02.0"
projet :	PARIS - Gironde Lot 2	machine :	Carottier à gouges	Localisation : Dans une zone humide de classe B
adresse :	17-21 quai de la Gironde / 6-14 avenue Corentin Cariou	équipement :	Gouges 63 mm	
n°de devis :	P.1460822b	équipe :	ATME	
effectué par :	Laura Nunez Torres	conditions climatiques :	Beau temps 13°C	
date :	27/03/2023 au 31/03/2023	rebouchage :	Terre de sondage	

LOG & OBSERVATIONS FACIES											TYPE DE SOL		
prof. en mètre	description lithologique	autre remarque: texture , couleur ...	Fraction graveleuse			Odeurs (Valeur PID)			taux d'humidité	traces d'hydromorphie	arrivée d'eau cote	végétation hygrophile	Classe d'hydromorphie (GEPPA)
			%	Taille	Nature	HCT	Solvant	H2S					
0,26	Dalle béton												
2,00	Remblais marneux	marron	20	mm à cm	Ca, silex, brique, mâchefer	∅	∅	∅	∅	∅	∅	Non classé	
	FIN												

Hydrologie	Submersion	Fréquence :	Non selon le PPRI de Paris	
		Etendue :	Non	
	Eau	Entrée d'eau :	Non	
		Sortie d'eau :	Non	
	fonction de régulation hydraulique	Régulation des crues	Non	
		Protection contre l'érosion	Non	
		Stockage durable des eaux de surface, recharge des nappes	Non	
fonction épuratrice	Interception des matières en suspension et des toxiques	Non		
	Régulation des nutriments	Non		

Biologie	Fonction biologique	Corridor écologique	Non
		Zone d'alimentation, de reproduction et d'accueil pour la faune	Très faible
		Support de biodiversité	Très faible
		Stockage de carbone	Non
Etat de conservation du milieu		fortement dégradé	

Instruments de protection	Statut foncier	Non
	PLU	zone UG du PLU de Paris
	Valeur socio-économique	Non
	protection diverse	Non

bilan	atteintes	∅
	Niveau de menace	∅
	Préconisation d'action	∅
	faisabilité d'intervention	∅

FICHE DE DESCRIPTION - SONDAGE ENVIRONNEMENT - CHANTIER
 (\\192.168.0.124\Technique\H2O)

Sondage:	C14	Source investiguée : / environnement : /	point GPS:	N : 48°53'40.54" E : 2°23'02.56"
projet :	PARIS - Gironde Lot 2	machine :	Carottier à gouges	Localisation : Dans une zone humide de classe B
adresse :	17-21 quai de la Gironde / 6-14 avenue Corentin Cariou	équipement :	Gouges 63 mm	
n°de devis :	P.1460822b	équipe :	ATME	
effectué par :	Laura Nunez Torres	conditions climatiques :	Beau temps 13°C	
date :	27/03/2023 au 31/03/2023	rebouchage :	Terre de sondage	

LOG & OBSERVATIONS FACIES											TYPE DE SOL		
prof. en mètre	description lithologique	autre remarque: texture, couleur ...	Fraction graveleuse			Odeurs (Valeur PID)			taux d'humidité	traces d'hydromorphie	arrivée d'eau cote	végétation hygrophile	Classe d'hydromorphie (GEPPA)
			%	Taille	Nature	HCT	Solvant	H2S					
0,17	Dalle béton												
1,00	Remblais marneux	marron foncé	15	mm à cm	Ca, silex, brique, mâchefer			∅	∅	∅	∅	∅	Non classé
4,00	Formation marneuse	beige	10	mm à cm	Ca			∅	∅	∅	∅	∅	Non classé
	FIN												

Hydrologie	Submersion	Fréquence :	Non selon le PPRI de Paris	
		Etendue :	Non	
	Eau	Entrée d'eau :	Non	
		Sortie d'eau :	Non	
	fonction de régulation hydraulique	Régulation des crues	Non	
		Protection contre l'érosion	Non	
		Stockage durable des eaux de surface, recharge des nappes	Non	
	fonction épuratrice	Interception des matières en suspension et des toxiques	Non	
Régulation des nutriments		Non		

Biologie	Fonction biologique	Corridor écologique	Non
		Zone d'alimentation, de reproduction et d'accueil pour la faune	Très faible
		Support de biodiversité	Très faible
		Stockage de carbone	Non
	Etat de conservation du milieu	fortement dégradé	

Instruments de protection	Statut foncier	Non
	PLU	zone UG du PLU de Paris
	Valeur socio-économique	Non
	protection diverse	Non

bilan	atteintes	∅
	Niveau de menace	∅
	Préconisation d'action	∅
	faisabilité d'intervention	∅

FICHE DE DESCRIPTION - SONDAGE ENVIRONNEMENT - CHANTIER
 (\\192.168.0.124\Technique\H2O)

Sondage:	C15	Source investiguée : / environnement : /	point GPS:	N : 48°53'40.37" E : 2°23'03.22"
projet :	PARIS - Gironde Lot 2	machine :	Carottier à gouges	Localisation : Dans une zone humide de classe B
adresse :	17-21 quai de la Gironde / 6-14 avenue Corentin Cariou	équipement :	Gouges 63 mm	
n°de devis :	P.1460822b	équipe :	ATME	
effectué par :	Laura Nunez Torres	conditions climatiques :	Beau temps 13°C	
date :	27/03/2023 au 31/03/2023	rebouchage :	Terre de sondage	

LOG & OBSERVATIONS FACIES

TYPE DE SOL

prof. en mètre	description lithologique	autre remarque: texture, couleur ...	Fraction graveleuse			Odeurs (Valeur PID)			taux d'humidité	traces d'hydromorphie	arrivée d'eau cote	végétation hygrophile	Classe d'hydromorphie (GEPPA)
			%	Taille	Nature	HCT	Solvant	H2S					
0,15	Dalle béton												
1,00	Remblais marneux	marron foncé	10	mm à cm	Ca, silex, brique, mâchefer		∅	∅	∅	∅	∅	∅	Non classé
4,00	Formation marneuse	beige	10	mm à cm	Ca		∅	∅	∅	∅	∅	∅	Non classé
	FIN												

Hydrologie	Submersion	Fréquence :	Non selon le PPRI de Paris	
		Etendue :	Non	
	Eau	Entrée d'eau :	Non	
		Sortie d'eau :	Non	
	fonction de régulation hydraulique	Régulation des crues	Non	
		Protection contre l'érosion	Non	
		Stockage durable des eaux de surface, recharge des nappes	Non	
	fonction épuratrice	Interception des matières en suspension et des toxiques	Non	
Régulation des nutriments		Non		

Biologie	Fonction biologique	Corridor écologique	Non
		Zone d'alimentation, de reproduction et d'accueil pour la faune	Très faible
		Support de biodiversité	Très faible
		Stockage de carbone	Non
	Etat de conservation du milieu	fortement dégradé	

Instruments de protection	Statut foncier	Non
	PLU	zone UG du PLU de Paris
	Valeur socio-économique	Non
	protection diverse	Non

bilan	atteintes	∅
	Niveau de menace	∅
	Préconisation d'action	∅
	faisabilité d'intervention	∅

FICHE DE DESCRIPTION - SONDAGE ENVIRONNEMENT - CHANTIER
 (\\192.168.0.124\Technique\H2O)

Sondage:	T16	Source investiguée : / environnement : /	point GPS:	N : 48°53'40.72" E : 2°23'02.21"
projet :	PARIS - Gironde Lot 2	machine :	Carottier à gouges	Localisation : Dans une zone humide de classe B
adresse :	17-21 quai de la Gironde / 6-14 avenue Corentin Cariou	équipement :	Gouges 63 mm	
n°de devis :	P.1460822b	équipe :	ATME	
effectué par :	Laura Nunez Torres	conditions climatiques :	Beau temps 13°C	
date :	27/03/2023 au 31/03/2023	rebouchage :	Terre de sondage	

LOG & OBSERVATIONS FACIES

TYPE DE SOL

prof. en mètre	description lithologique	autre remarque: texture, couleur ...	Fraction graveleuse			Odeurs (Valeur PID)			taux d'humidité	traces d'hydromorphie	arrivée d'eau cote	végétation hygrophile	Classe d'hydromorphie (GEPPA)
			%	Taille	Nature	HCT	Solvant	H2S					
0,20	Dalle béton												
1,50	Remblais sablo-graveleux	marron clair	20	mm à cm	Ca, silex, brique, mâchefer, verre		∅	∅	∅	∅	∅	Non classé	
4,00	Formation marneuse	beige	10	mm à cm	Ca		∅	∅	∅	∅	∅	Non classé	
	FIN												

Hydrologie	Submersion	Fréquence :	Non selon le PPRI de Paris	
		Etendue :	Non	
	Eau	Entrée d'eau :	Non	
		Sortie d'eau :	Non	
	fonction de régulation hydraulique	Régulation des crues	Non	
		Protection contre l'érosion	Non	
		Stockage durable des eaux de surface, recharge des nappes	Non	
	fonction épuratrice	Interception des matières en suspension et des toxiques	Non	
Régulation des nutriments		Non		

Biologie	Fonction biologique	Corridor écologique	Non
		Zone d'alimentation, de reproduction et d'accueil pour la faune	Très faible
		Support de biodiversité	Très faible
		Stockage de carbone	Non
	Etat de conservation du milieu	fortement dégradé	

Instruments de protection	Statut foncier	Non
	PLU	zone UG du PLU de Paris
	Valeur socio-économique	Non
	protection diverse	Non

bilan	atteintes	∅
	Niveau de menace	∅
	Préconisation d'action	∅
	faisabilité d'intervention	∅

FICHE DE DESCRIPTION - SONDAGE ENVIRONNEMENT - CHANTIER
 (\\192.168.0.124\Technique\H2O)

Sondage:	T18	Source investiguée : / environnement : /	point GPS:	en intérieur, pas de relevé possible
projet :	PARIS - Gironde Lot 2	machine :	Carottier à gouges	Localisation : Dans une zone humide de classe B
adresse :	17-21 quai de la Gironde / 6-14 avenue Corentin Cariou	équipement :	Gouges 63 mm	
n°de devis :	P.1460822b	équipe :	ATME	
effectué par :	Laura Nunez Torres	conditions climatiques :	Beau temps 13°C	
date :	27/03/2023 au 31/03/2023	rebouchage :	Terre de sondage	

LOG & OBSERVATIONS FACIES

TYPE DE SOL

prof. en mètre	description lithologique	autre remarque: texture, couleur ...	Fraction graveleuse			Odeurs (Valeur PID)			taux d'humidité	traces d'hydromorphie	arrivée d'eau cote	végétation hygrophile	Classe d'hydromorphie (GEPPA)
			%	Taille	Nature	HCT	Solvant	H2S					
0,30	Pavés												
2,00	Remblais marneux	marron clair	15	mm à cm	Ca, silex, brique	Ø		Ø	Ø	Ø	Ø	Non classé	
4,00	Formation marneuse	marron clair	10	mm à cm	Ca, silex	Ø		Ø	Ø	Ø	Ø	Non classé	
	FIN												

Hydrologie	Submersion	Fréquence :	Non selon le PPRI de Paris	
		Etendue :	Non	
	Eau	Entrée d'eau :	Non	
		Sortie d'eau :	Non	
	fonction de régulation hydraulique	Régulation des crues	Non	
		Protection contre l'érosion	Non	
		Stockage durable des eaux de surface, recharge des nappes	Non	
	fonction épuratrice	Interception des matières en suspension et des toxiques	Non	
Régulation des nutriments		Non		

Biologie	Fonction biologique	Corridor écologique	Non
		Zone d'alimentation, de reproduction et d'accueil pour la faune	Très faible
		Support de biodiversité	Très faible
		Stockage de carbone	Non
	Etat de conservation du milieu	fortement dégradé	

Instruments de protection	Statut foncier	Non
	PLU	zone UG du PLU de Paris
	Valeur socio-économique	Non
	protection diverse	Non

bilan	atteintes	Ø
	Niveau de menace	Ø
	Préconisation d'action	Ø
	faisabilité d'intervention	Ø

FICHE DE DESCRIPTION - SONDAGE ENVIRONNEMENT - CHANTIER
(\\192.168.0.124\Technique\H2O)

Sondage:	T19	Source investiguée : / environnement : /	point GPS:	en intérieur, pas de relevé possible
projet :	PARIS - Gironde Lot 2	machine :	Carottier à gouges	Localisation : Dans une zone humide de classe B
adresse :	17-21 quai de la Gironde / 6-14 avenue Corentin Cariou	équipement :	Gouges 63 mm	
n° de devis :	P.1460822b	équipe :	ATME	
effectué par :	Laura Nunez Torres	conditions climatiques :	Beau temps 13°C	
date :	27/03/2023 au 31/03/2023	rebouchage :	Terre de sondage	

LOG & OBSERVATIONS FACIES											TYPE DE SOL		
prof. en mètre	description lithologique	autre remarque: texture, couleur ...	Fraction graveleuse			Odeurs (Valeur PID)			taux d'humidité	traces d'hydromorphie	arrivée d'eau cote	végétation hygrophile	Classe d'hydromorphie (GEPPA)
			%	Taille	Nature	HCT	Solvant	H2S					
0,30	Pavés												
2,00	Remblais marneux	marron	20	mm à cm	Ca, silex, brique	∅	∅	∅	∅	∅	∅	Non classé	
3,00	Formation marneuse	marron clair	10	mm à cm	Ca	∅	∅	∅	∅	∅	∅	Non classé	
4,00	Formation marno-sableuse	marron foncé	5	mm à cm	Ca	∅	∅	∅	∅	∅	∅	Non classé	
	FIN												

Hydrologie	Submersion	Fréquence :	Non selon le PPRI de Paris	
		Etendue :	Non	
	Eau	Entrée d'eau :	Non	
		Sortie d'eau :	Non	
	fonction de régulation hydraulique	Régulation des crues	Non	
		Protection contre l'érosion	Non	
		Stockage durable des eaux de surface, recharge des nappes	Non	
	fonction épuratrice	Interception des matières en suspension et des toxiques	Non	
Régulation des nutriments		Non		

Biologie	Fonction biologique	Corridor écologique	Non
		Zone d'alimentation, de reproduction et d'accueil pour la faune	Très faible
		Support de biodiversité	Très faible
		Stockage de carbone	Non
	Etat de conservation du milieu	fortement dégradé	

Instruments de protection	Statut foncier	Non
	PLU	zone UG du PLU de Paris
	Valeur socio-économique	Non
	protection diverse	Non

bilan	atteintes	∅
	Niveau de menace	∅
	Préconisations d'action	∅
	faisabilité d'intervention	∅

FICHE DE DESCRIPTION - SONDAGE ENVIRONNEMENT - CHANTIER
 (\\192.168.0.124\Technique\H2O)

Sondage:	T20	Source investiguée : / environnement : /	point GPS:	en intérieur, pas de relevé possible
projet :	PARIS - Gironde Lot 2	machine :	Carottier à gouges	Localisation : Dans une zone humide de classe B
adresse :	17-21 quai de la Gironde / 6-14 avenue Corentin Cariou	équipement :	Gouges 63 mm	
n°de devis :	P.1460822b	équipe :	ATME	
effectué par :	Laura Nunez Torres	conditions climatiques :	Beau temps 13°C	
date :	27/03/2023 au 31/03/2023	rebouchage :	Terre de sondage	

LOG & OBSERVATIONS FACIES											TYPE DE SOL		
prof. en mètre	description lithologique	autre remarque: texture , couleur ...	Fraction graveleuse			Odeurs (Valeur PID)			taux d'humidité	traces d'hydromorphie	arrivée d'eau côté	végétation hygrophile	Classe d'hydromorphie (GEPPA)
			%	Taille	Nature	HCT	Solvant	H2S					
0,30	Pavés												
2,00	Remblais marneux	marron	15	mm à cm	Ca, silex, brique, mâchefers	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Non classé
	FIN												

Hydrologie	Submersion	Fréquence :	Non selon le PPRI de Paris	
		Etendue :	Non	
	Eau	Entrée d'eau :	Non	
		Sortie d'eau :	Non	
	fonction de régulation hydraulique	Régulation des crues	Non	
		Protection contre l'érosion	Non	
		Stockage durable des eaux de surface, recharge des nappes	Non	
fonction épuratrice	Interception des matières en suspension et des toxiques	Non		
	Régulation des nutriments	Non		

Biologie	Fonction biologique	Corridor écologique	Non
		Zone d'alimentation, de reproduction et d'accueil pour la faune	Très faible
		Support de biodiversité	Très faible
		Stockage de carbone	Non
	Etat de conservation du milieu	fortement dégradé	

Instruments de protection	Statut foncier	Non
	PLU	zone UG du PLU de Paris
	Valeur socio-économique	Non
	protection diverse	Non

bilan	atteintes	Ø
	Niveau de menace	Ø
	Préconisation d'action	Ø
	faisabilité d'intervention	Ø

FICHE DE DESCRIPTION - SONDAGE ENVIRONNEMENT - CHANTIER
(\\192.168.0.124\Technique\H2O)

Sondage:	T21	Source investiguée : / environnement : /	point GPS:	en intérieur, pas de relevé possible
projet :	PARIS - Gironde Lot 2	machine :	Carottier à gouges	Localisation : Dans une zone humide de classe B
adresse :	17-21 quai de la Gironde / 6-14 avenue Corentin Cariou	équipement :	Gouges 63 mm	
n°de devis :	P.1460822b	équipe :	ATME	
effectué par :	Laura Nunez Torres	conditions climatiques :	Beau temps 13°C	
date :	27/03/2023 au 31/03/2023	rebouchage :	Terre de sondage	

LOG & OBSERVATIONS FACIES

TYPE DE SOL

prof. en mètre	description lithologique	autre remarque: texture, couleur ...	Fraction graveleuse			Odeurs (Valeur PID)			taux d'humidité	traces d'hydromorphie	arrivée d'eau cote	végétation hygrophile	Classe d'hydromorphie (GEPPA)
			%	Taille	Nature	HCT	Solvant	H2S					
0,30	Pavés												
1,00	Remblais marneux	marron clair	10	mm à cm	Ca, silex, brique			∅	∅	∅	∅	∅	Non classé
4,00	Formation marneuse	marron clair	10	mm à cm	Ca			∅	∅	∅	∅	∅	Non classé
	FIN												

Hydrologie	Submersion	Fréquence :	Non selon le PPRI de Paris	
		Etendue :	Non	
	Eau	Entrée d'eau :	Non	
		Sortie d'eau :	Non	
	fonction de régulation hydraulique	Régulation des crues	Non	
		Protection contre l'érosion	Non	
		Stockage durable des eaux de surface, recharge des nappes	Non	
	fonction épuratrice	Interception des matières en suspension et des toxiques	Non	
Régulation des nutriments		Non		

Biologie	Fonction biologique	Corridor écologique	Non
		Zone d'alimentation, de reproduction et d'accueil pour la faune	Très faible
		Support de biodiversité	Très faible
		Stockage de carbone	Non
	Etat de conservation du milieu	fortement dégradé	

Instruments de protection	Statut foncier	Non
	PLU	zone UG du PLU de Paris
	Valeur socio-économique	Non
	protection diverse	Non

bilan	atteintes	∅
	Niveau de menace	∅
	Préconisation d'action	∅
	faisabilité d'intervention	∅

FICHE DE DESCRIPTION - SONDAGE ENVIRONNEMENT - CHANTIER
(\\192.168.0.124\Technique\H2O)

Sondage:	T22	Source investiguée : / environnement : /	point GPS:	en intérieur, pas de relevé possible
projet :	PARIS - Gironde Lot 2	machine :	Carottier à gouges	Localisation : Dans une zone humide de classe B
adresse :	17-21 quai de la Gironde / 6-14 avenue Corentin Cariou	équipement :	Gouges 63 mm	
n°de devis :	P.1460822b	équipe :	ATME	
effectué par :	Laura Nunez Torres	conditions climatiques :	Beau temps 13°C	
date :	27/03/2023 au 31/03/2023	rebouchage :	Terre de sondage	

LOG & OBSERVATIONS FACIES

TYPE DE SOL

prof. en mètre	description lithologique	autre remarque: texture, couleur ...	Fraction graveleuse			Odeurs (Valeur PID)			taux d'humidité	traces d'hydromorphie	arrivées d'eau cote	végétation hygrophile	Classe d'hydromorphie (GEPPA)
			%	Taille	Nature	HCT	Solvant	H2S					
0,30	Pavés												
1,00	Remblais marneux	marron clair	20	mm à cm	Ca, silex, brique, mâchefers				∅	∅	∅	∅	Non classé
4,00	Formation marneuse	beige	10	mm à cm	Ca, silex				∅	∅	∅	∅	Non classé
	FIN												

Hydrologie	Submersion	Fréquence :	Non selon le PPRI de Paris	
		Etendue :	Non	
	Eau	Entrée d'eau :	Non	
		Sortie d'eau :	Non	
	fonction de régulation hydraulique	Régulation des crues	Non	
		Protection contre l'érosion	Non	
		Stockage durable des eaux de surface, recharge des nappes	Non	
fonction épuratrice	Interception des matières en suspension et des toxiques	Non		
	Régulation des nutriments	Non		

Biologie	Fonction biologique	Corridor écologique	Non
		Zone d'alimentation, de reproduction et d'accueil pour la faune	Très faible
		Support de biodiversité	Très faible
		Stockage de carbone	Non
	Etat de conservation du milieu	fortement dégradé	

Instruments de protection	Statut foncier	Non
	PLU	zone UG du PLU de Paris
	Valeur socio-économique	Non
	protection diverse	Non

bilan	atteintes	∅
	Niveau de menace	∅
	Préconisation d'action	∅
	faisabilité d'intervention	∅

FICHE DE DESCRIPTION - SONDAGE ENVIRONNEMENT - CHANTIER
(\\192.168.0.124\Technique\H2O)

Sondage:	C23	Source investiguée : / environnement : /	point GPS:	N : 48°53'40.79" E : 2°23'59.56"
projet :	PARIS - Gironde Lot 2	machine :	Carottier à gouges	Localisation : Dans une zone humide de classe B
adresse :	17-21 quai de la Gironde / 6-14 avenue Corentin Cariou	équipement :	Gouges 63 mm	
n° de devis :	P.1460822b	équipe :	ATME	
effectué par :	Laura Nunez Torres	conditions climatiques :	Beau temps 13°C	
date :	27/03/2023 au 31/03/2023	rebouchage :	Terre de sondage	

LOG & OBSERVATIONS FACIES											TYPE DE SOL		
prof. en mètre	description lithologique	autre remarque: texture, couleur ...	Fraction graveleuse			Odeurs (Valeur PID)			taux d'humidité	traces d'hydromorphie	arrivée d'eau cote	végétation hygrophile	Classe d'hydromorphie (GEPPA)
			%	Taille	Nature	HCT	Solvant	H2S					
0,30	Dalle béton												
1,00	Remblais sablo-marneux	marron clair	10	mm à cm	Ca, silex, mâchefers	∅	∅	∅	∅	∅	∅	Non classé	
2,00	Remblais marneux	marron clair	10	mm à cm	Ca, silex, mâchefers	∅	∅	∅	∅	∅	∅	Non classé	
4,00	Formation marneuse	marron beige	5	mm	Ca	∅	∅	∅	∅	∅	∅	Non classé	
	FIN												

Hydrologie	Submersion	Fréquence :	Non selon le PPRI de Paris	
		Etendue :	Non	
	Eau	Entrée d'eau :	Non	
		Sortie d'eau :	Non	
	fonction de régulation hydraulique	Régulation des crues	Non	
		Protection contre l'érosion	Non	
		Stockage durable des eaux de surface, recharge des nappes	Non	
	fonction épuratrice	Interception des matières en suspension et des toxiques	Non	
Régulation des nutriments		Non		

Biologie	Fonction biologique	Corridor écologique	Non
		Zone d'alimentation, de reproduction et d'accueil pour la faune	Très faible
		Support de biodiversité	Très faible
		Stockage de carbone	Non
	Etat de conservation du milieu	fortement dégradé	

Instruments de protection	Statut foncier	Non
	PLU	zone UG du PLU de Paris
	Valeur socio-économique	Non
	protection diverse	Non

bilan	atteintes	∅
	Niveau de menace	∅
	Préconisations d'action	∅
	faisabilité d'intervention	∅

FICHE DE DESCRIPTION - SONDAGE ENVIRONNEMENT - CHANTIER
(\\192.168.0.124\Technique\H2O)

Sondage:	T24	Source investiguée : / environnement : /	point GPS:	en intérieur, pas de relevé possible
projet :	PARIS - Gironde Lot 2	machine :	Carottier à gouges	Localisation : Dans une zone humide de classe B
adresse :	17-21 quai de la Gironde / 6-14 avenue Corentin Cariou	équipement :	Gouges 63 mm	
n° de devis :	P.1460822b	équipe :	ATME	
effectué par :	Laura Nunez Torres	conditions climatiques :	Beau temps 13°C	
date :	27/03/2023 au 31/03/2023	rebouchage :	Terre de sondage	

LOG & OBSERVATIONS FACIES											TYPE DE SOL		
prof. en mètre	description lithologique	autre remarque: texture, couleur ...	Fraction graveleuse			Odeurs (Valeur PID)			taux d'humidité	traces d'hydromorphie	arrivée d'eau cote	végétation hygrophile	Classe d'hydromorphie (GEPPA)
			%	Taille	Nature	HCT	Solvant	H2S					
0,27	Dalle béton												
1,00	Remblais marneux	marron clair	10	mm à cm	Ca, silex, mâchefers	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	Non classé
3,00	Formation marneuse	beige	5	mm à cm	Ca, silex	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	Non classé
4,00	Formation marno-sableuse	beige	5	mm	Ca, silex	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	Non classé
	FIN												

Hydrologie	Submersion	Fréquence :	Non selon le PPRI de Paris	
		Etendue :	Non	
	Eau	Entrée d'eau :	Non	
		Sortie d'eau :	Non	
	fonction de régulation hydraulique	Régulation des crues	Non	
		Protection contre l'érosion	Non	
		Stockage durable des eaux de surface, recharge des nappes	Non	
	fonction épuratrice	Interception des matières en suspension et des toxiques	Non	
Régulation des nutriments		Non		

Biologie	Fonction biologique	Corridor écologique	Non
		Zone d'alimentation, de reproduction et d'accueil pour la faune	Très faible
		Support de biodiversité	Très faible
		Stockage de carbone	Non
	Etat de conservation du milieu	fortement dégradé	

Instruments de protection	Statut foncier	Non
	PLU	zone UG du PLU de Paris
	Valeur socio-économique	Non
	protection diverse	Non

bilan	atteintes	∅
	Niveau de menace	∅
	Préconisations d'action	∅
	faisabilité d'intervention	∅

FICHE DE DESCRIPTION - SONDAGE ENVIRONNEMENT - CHANTIER
 (\\192.168.0.124\Technique\H2O)

Sondage:	C25	Source investiguée : / environnement : /	point GPS:	en intérieur, pas de relevé possible
projet :	PARIS - Gironde Lot 2	machine :	Carottier à gouges	Localisation : Dans une zone humide de classe B
adresse :	17-21 quai de la Gironde / 6-14 avenue Corentin Cariou	équipement :	Gouges 63 mm	
n°de devis :	P.1460822b	équipe :	ATME	
effectué par :	Laura Nunez Torres	conditions climatiques :	Beau temps 13°C	
date :	27/03/2023 au 31/03/2023	rebouchage :	Terre de sondage	

LOG & OBSERVATIONS FACIES

TYPE DE SOL

prof. en mètre	description lithologique	autre remarque: texture, couleur ...	Fraction graveleuse			Odeurs (Valeur PID)			taux d'humidité	traces d'hydromorphie	arrivée d'eau cote	végétation hygrophile	Classe d'hydromorphie (GEPPA)
			%	Taille	Nature	HCT	Solvant	H2S					
0,28	Dalle béton												
2,00	Remblais marneux	marron clair	10	mm à cm	Ca, silex, brique		∅	∅	∅	∅	∅	Non classé	
4,00	Formation marneuse	marron foncé	10	mm à cm	Ca, silex		∅	∅	∅	∅	∅	Non classé	
	FIN												

Hydrologie	Submersion	Fréquence :	Non selon le PPRI de Paris	
		Etendue :	Non	
	Eau	Entrée d'eau :	Non	
		Sortie d'eau :	Non	
	fonction de régulation hydraulique	Régulation des crues	Non	
		Protection contre l'érosion	Non	
		Stockage durable des eaux de surface, recharge des nappes	Non	
fonction épuratrice	Interception des matières en suspension et des toxiques	Non		
	Régulation des nutriments	Non		

Biologie	Fonction biologique	Corridor écologique	Non
		Zone d'alimentation, de reproduction et d'accueil pour la faune	Très faible
		Support de biodiversité	Très faible
		Stockage de carbone	Non
	Etat de conservation du milieu	fortement dégradé	

Instruments de protection	Statut foncier	Non
	PLU	zone UG du PLU de Paris
	Valeur socio-économique	Non
	protection diverse	Non

bilan	atteintes	∅
	Niveau de menace	∅
	Préconisation d'action	∅
	faisabilité d'intervention	∅



ANNEXE 3

PHOTOGRAPHIES DES SONDAGES DE SOLS

R2.INT.ANNEXE V0



LOCALISATION DU SONDAGE N°C5



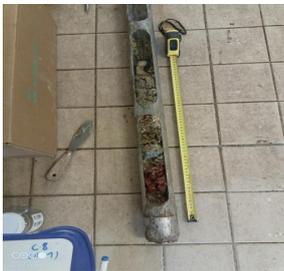
0,0 - 1,0 m



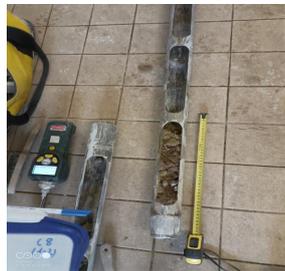
1,0 - 2,0 m



LOCALISATION DU SONDAGE N°C8



0,0 - 1,0 m



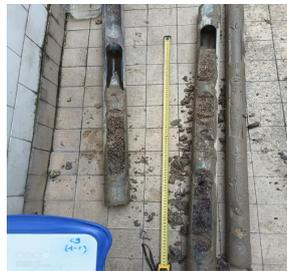
1,0 - 2,0 m



LOCALISATION DU SONDAGE N°C9



0,0 - 1,0 m



1,0 - 2,0 m



2,0 - 3,0 m



3,0 - 4,0 m



LOCALISATION DU SONDAGE N°C10



0,0 - 1,0 m



LOCALISATION DU SONDAGE N°C11



0,0 - 1,0 m



1,0 - 2,0 m



LOCALISATION DU SONDAGE N°C12



0,0 - 1,0 m



1,0 - 2,0 m



LOCALISATION DU SONDAGE N°C13



0,0 - 1,0 m



1,0 - 2,0 m



LOCALISATION DU SONDAGE N°C14



0,0 - 1,0 m



1,0 - 2,0 m



2,0 - 3,0 m



3,0 - 4,0 m



LOCALISATION DU SONDAGE N°C15



0,0 - 1,0 m



1,0 - 2,0 m



2,0 - 3,0 m



3,0 - 4,0 m



LOCALISATION DU SONDAGE N°16



0,0 - 1,0 m



1,0 - 2,0 m



2,0 - 3,0 m



3,0 - 4,0 m



LOCALISATION DU SONDAGE N°T18



0,0 - 1,0 m



1,0 - 2,0 m



2,0 - 3,0 m



3,0 - 4,0 m



LOCALISATION DU SONDAGE N°T19



0,0 - 1,0 m



1,0 - 2,0 m



2,0 - 3,0 m



3,0 - 4,0 m



LOCALISATION DU SONDAGE N°T20



0,0 - 1,0 m



1,0 - 2,0 m



LOCALISATION DU SONDAGE N°T21



0,0 - 1,0 m



1,0 - 2,0 m



2,0 - 3,0 m



3,0 - 4,0 m



LOCALISATION DU SONDAGE N°T22



0,0 - 1,0 m



1,0 - 2,0 m



2,0 - 3,0 m



3,0 - 4,0 m



LOCALISATION DU SONDAGE N°C23



0,0 - 1,0 m



1,0 - 2,0 m



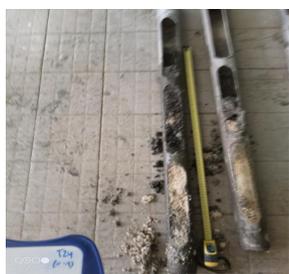
2,0 - 3,0 m



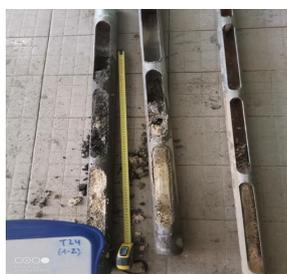
3,0 - 4,0 m



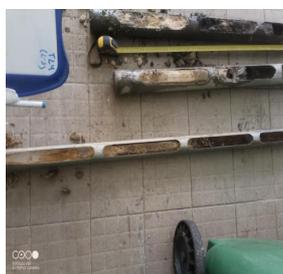
LOCALISATION DU SONDAGE N°T24



0,0 - 1,0 m



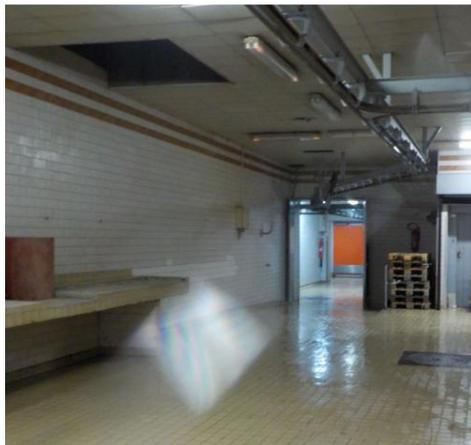
1,0 - 2,0 m



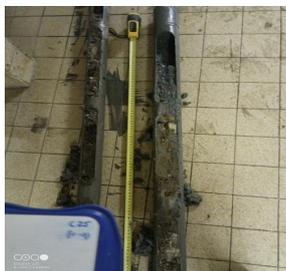
2,0 - 3,0 m



3,0 - 4,0 m



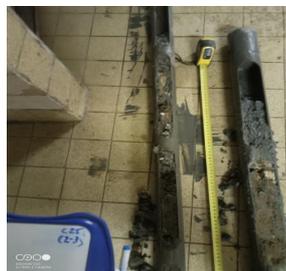
LOCALISATION DU SONDAGE N°C25



0,0 - 1,0 m



1,0 - 2,0 m



2,0 - 3,0 m



3,0 - 4,0 m